

Rapport d'activité 2019

Sur la base des résultats du compte administratif 2019

Introduction

L'année où Somme Numérique changea de dimension

P. Varlet, Président

Cette introduction aurait pu être plus sobrement titrée : « L'année où Somme Numérique a changé d'adresse ». Mais cela n'aurait pas donné la véritable teneur des évolutions constatées au cours de l'année :

- **En 2019** un nouveau marché de construction de notre réseau FTTH a démarré. La fibre sera disponible sur tout notre territoire de compétence fin 2024. Ce projet a reçu un financement de 38 millions d'euros de l'Etat, confirmé par un courrier du Premier Ministre.
- **En 2019** trois des quatre Opérateurs Commerciaux d'Envergure Nationale, SFR, Bouygues Télécom, et Orange sont devenus clients de notre délégataire Covage Somme, donnant un coup d'accélérateur à la prise de commandes de nouveaux abonnés fibre.
- **En 2019** nous avons acquis notre data center, base de lancement d'une nouvelle génération de services adaptés techniquement et réglementairement à tous types de collectivités.
- **En 2019** 84 % des écoles primaires du Département de la Somme sont inscrites dans notre dispositif ENT.
- **En 2019** un audit copiloté par le Département de la Somme et Amiens Métropole a conclu à un pacte de confiance pour un nouvel élan dans la collaboration avec nos deux membres fondateurs.
- **En 2019** tous nos grands partenaires, de l'Etat aux EPCI en passant par la Métropole et le Département ont assisté à l'inauguration de notre nouveau siège, couplée avec l'annonce de l'arrivée d'Orange sur notre réseau.

Tout cela a été fait dans le maintien d'un équilibre budgétaire global, en diminuant même nombre de cotisations et contributions unitaires. Les résultats comptables seront détaillés et expliqués dans la suite du rapport d'activité, et présentés en séance du comité syndical du 25 Juin 2020.

Pour donner la mesure de ce changement de dimension, je peux illustrer mon propos de quelques évolutions constatées entre le 31 décembre 2015, première année de ma présidence, et le 31 décembre 2019 :

1. Le nombre de kilomètres de réseau construit a augmenté de + **218%** et notre bilan de + **73%**
2. Les redevances perçues de notre délégataire ont augmenté de + **66 %**
3. Les contributions versées pour la connexion de sites publics ont augmenté de + **65 %**
4. Le nombre d'élèves du primaire inscrits en ENT a augmenté de + **75 %**
5. Le nombre d'adhérents au groupement de commandes des télécoms a augmenté de + **72 %**
6. Le nombre d'utilisateurs des services de dématérialisation a été **multiplié par trois en moyenne (+ 200 %)**.

Tout cela, ce sont des faits, rien que des faits. Somme Numérique est aujourd'hui cité en exemple au plan national pour sa « vision 360 ° » de l'aménagement numérique du territoire. C'est à dire une vision selon laquelle infrastructures, usages et services doivent se développer ensemble dans tous les territoires. De nouveaux défis nous attendent à partir de 2020, mais de solides fondations sont construites désormais.

SOMMAIRE

LES EVENEMENTS 2019	5
Les membres	7
La gouvernance	7
Présentation comptable et analytique du budget du syndicat mixte	8
BUDGET PRINCIPAL	9
Section de fonctionnement	9
Analyse globale du résultat	9
Répartition des dépenses	10
Section D'INVESTISSEMENT	11
LES BRIQUES DU BUDGET PRINCIPAL	12
Les cotisations syndicales	12
L'administration générale	13
Le pilotage des projets d'administration électronique	14
Le service mutualisé des Espaces Numériques de Travail	15
BUDGET ANNEXE	22
Section de fonctionnement	22
Le centre de services numériques mutualisés	23
Le réseau d'initiative publique	31
Le pilotage et suivi administratif du déploiement du réseau FTTH	31
Une Délégation de service public en affermage pour la commercialisation, l'exploitation et la maintenance du réseau	32
Section D'INVESTISSEMENT	34
Synthèse du résultat global	34
Le centre de services numériques mutualisés et son Data center	35
Le déploiement du réseau de fibre optique d'initiative publique	36
Annexe 1 - BILAN TECHNIQUE DE RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS	37
Le raccordement des sites publics sur fibre optique	37
La commercialisation lancée sur l'ensemble des plaques FTTH du SDTAN 1	38
La complétude FTTH	39
Etat financier du programme Somme Très Haut Débit phase 1	40

Démarrage des travaux FTTH du programme 2019-2024

Annexe 2 - SYNTHESE DES PROCEDURES DE MARCHES PUBLICS DE 2019__ 43

Annexe 3 - LES EMPLOIS PERMANENTS DU SYNDICAT MIXTE_____ 44

LES EVENEMENTS 2019

- Janvier :** Adoption du budget 2019
- Lancement du marché « FTTH 2 » avec les titulaires retenus
- Accord partenariat YZIACT pour projet Wifi Somme
- Premiers raccordements SFR et Bouygues sur le réseau FTTH
- Février :** Actions de commercialisation (COVAGE)
- Mars :** Fin des négociations sur le formalisme des données du réseau imposé par le Plan France Très Haut Débit (Avant Projets Sommaires)
- Avril :** Recrutement nouvelle assistante comptable, arrivée en septembre
- Lancement des travaux FTTH de la zone forfaitaire Doullens / Péronne / Cayeux Saint Valery / Montdidier
- Déménagement Avenue d'Italie**
- Juin :** Séminaire Somme Numérique
- Lancement de l'évaluation des ENT
- Juillet :** Attribution nouveau marché télécoms pour une entrée en vigueur au 01/01/2020
- Fin des négociations sur les Avant Projets Détaillés
- Août :** Visite pour agrément du service d'archivage électronique SESAM par le ministère de la Culture.
- Septembre :** Université d'été du THD dans les Hauts de France les 17 et 18/09
- Inauguration du data center et nouveaux locaux le 20/09**
- Inauguration du NRO FTTH de EU
- Programmation pluriannuelle du 100 % FTTH par commission réseau validée en décembre par comité syndical
- Accord du ministère de la culture pour l'agrément du système d'archivage électronique mutualisé SESAM
- Octobre :** Information des communes concernées par les travaux 2020/2021
- Novembre :** Informations sur la médiation numérique mobile

Conclusion du rapport d'audit prospectif et financier du ~~Syndicat mixte~~

Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Décembre : vote du budget primitif 2020

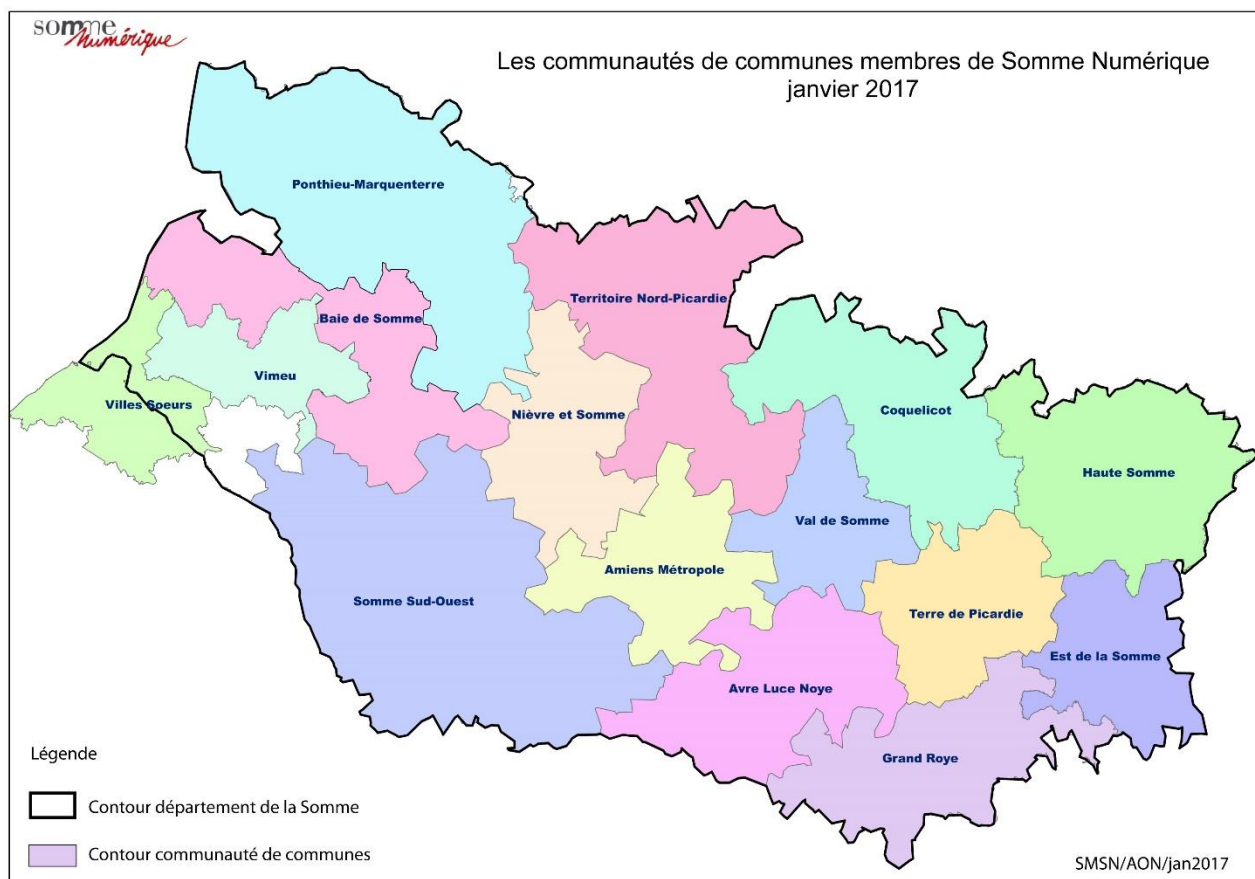
Evolution de la grille tarifaire des services

Mise en place du Télétravail

Début de la rénovation complète des bases « physiques » et « logicielles » de la messagerie mutualisée

Premiers raccordements Orange sur le réseau FTTH

Les membres



La gouvernance

Le syndicat mixte Somme Numérique est présidé par Philippe VARLET depuis le 1^{er} juillet 2015.

Il est administré par un Conseil syndical de 46 élus chargés de représenter le Département de la Somme et les 15 EPCI qui ont transféré leur compétence à Somme Numérique.

Les statuts du syndicat mixte prévoient les modalités de répartition des voix entre les délégués :

- Le Département de la Somme désigne 6 délégués qui disposent chacun de 6 voix
- Amiens Métropole désigne 6 délégués qui disposent chacun de 6 voix
- Pour les autres EPCI, chaque délégué dispose d'une voix
 - 2 délégués pour les EPCI de moins de 30 000 habitants
 - 3 délégués pour les EPCI de 30 000 à 50 000 habitants
 - 4 délégués pour les EPCI de plus de 50 000 habitants

La Région Hauts de France est membre associé du syndicat mixte avec voix consultative.

Somme Numérique dispose également d'un Bureau composé de 9 représentants, qui traite des sujets qui lui sont soumis par délégation du Comité syndical.

Les statuts ont dernièrement été modifiés par le comité syndical le 03 Juin 2019 pour fixer le nouveau siège social au 43 Avenue d'Italie 80090 Amiens.

Présentation comptable et analytique du budget du syndicat mixte

Afin de suivre l'exécution des prévisions budgétaires votées par le Comité syndical, les dépenses et recettes sont affectées entre deux budgets équilibrés, chacun faisant l'objet de subdivisions par sous-budgets ou services analytiques.

Le Budget Principal est régi par le Plan des Comptes M14 (budget géré **en TTC**) et couvre :

- les dépenses **d'administration générale**, comprenant également les charges du personnel de Direction et de la gestion transversale de l'établissement ;
- le **pilotage des services** d'administration électronique par le chef de projets ;
- le service lié à la mise à disposition d'une **plateforme mutualisée d'Espace Numérique de Travail** pour le niveau primaire et secondaire.

Le Budget Annexe est régi par l'Instruction Budgétaire et comptable M4 des services publics locaux à caractère industriel et commercial (présenté **en HT**) et retrace toute l'activité commerciale du syndicat mixte :

- le déploiement du réseau de fibre optique pour atteindre **l'objectif 100% FTTH**, l'exploitation, la commercialisation et la maintenance par Covage Somme du réseau d'initiative publique au travers d'un contrat de délégation de service public en **affermage**, le raccordement des sites publics des membres de Somme Numérique et la fourniture d'un service Très Haut Débit au travers d'un **Groupement Fermé d'Utilisateurs** ;
- le **centre de services mutualisés** d'administration électronique, de dématérialisation des actes et procédures et de gestion de la donnée publique, regroupant toute l'offre du syndicat mixte pour ses membres, ainsi que pour les communes et autres établissements publics, qui s'appuie principalement sur un service d'assistance et sur l'infrastructure d'un Data center.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2018	CA 2019	Evolution 2018/2019
Administration générale	520 682,36	496 653,48	-5%
Pilotage Administration électronique	83 037,72	85 643,21	3%
Espaces Numériques de Travail	385 628,34	334 514,52	-13%
Amortissement des investissements	14 714,58	15 618,56	6%
TOTAL	1 004 063,00	932 429,77	-7%
RECETTES			
Cotisation des membres du syndicat mixte	707 365,69	687 273,00	-3%
Contributions et subventions ENT	391 717,66	452 232,45	15%
Autres recettes diverses	39 614,09	22 164,16	-44%
Amortissement des subventions perçues	2 179,00	2 179,00	0%
TOTAL	1 140 876,44	1 163 848,61	2%
<i>Excédent de fonctionnement antérieur reporté</i>	<i>379 604,60</i>	<i>747 836,88</i>	97%

Analyse globale du résultat

Le résultat net de la section de fonctionnement du budget principal est excédentaire à hauteur de 231 419€.

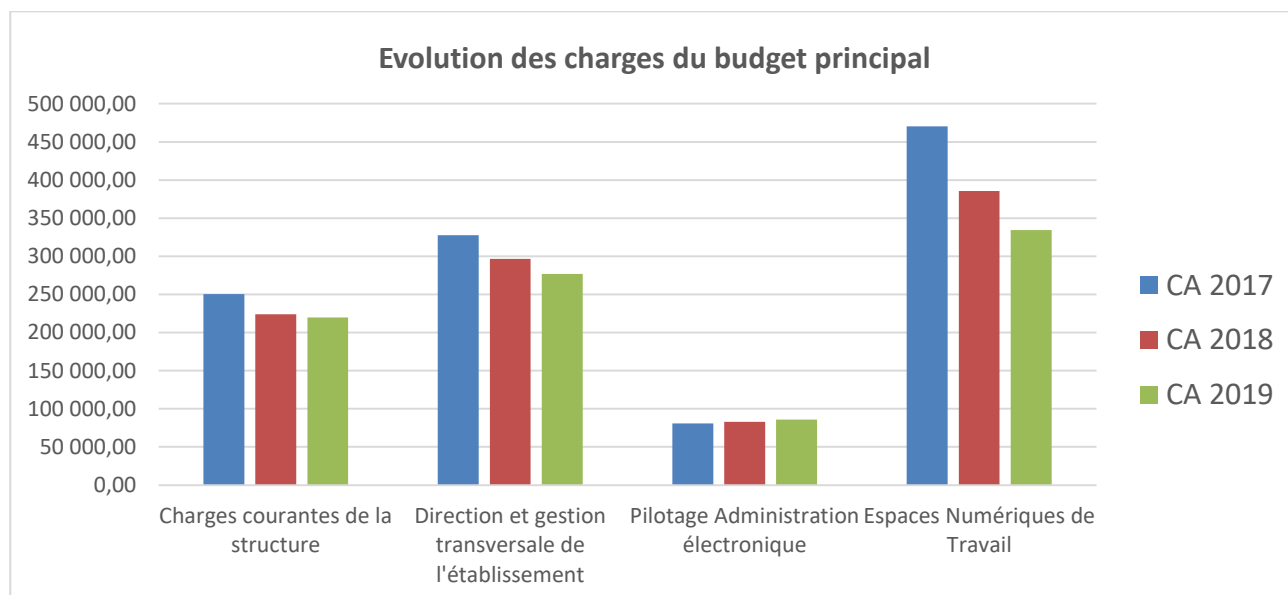
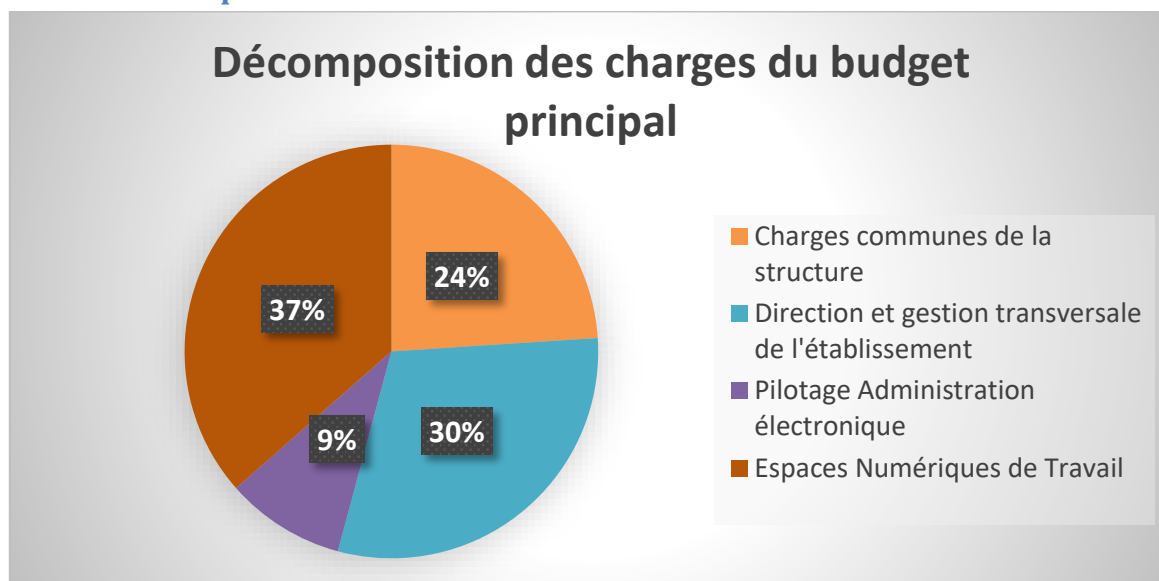
Le résultat cumulé des exercices précédents s'élevant à 516 418€, le résultat de clôture de l'exercice 2019 est arrêté à la somme de 747 837€.

Les dépenses diminuent de 7% ; le budget d'administration générale a été maîtrisé. On notera l'absence d'impact de l'acquisition des nouveaux locaux et le déménagement du siège du syndicat mixte. Pour la plateforme ENT, l'augmentation constante du nombre d'élèves n'entraîne pas d'augmentation globale du service car elle se fait à personnel constant et s'accompagne au renouvellement des marchés d'une baisse des coûts unitaires d'accès aux services.

Les recettes augmentent globalement de 2%. Le Comité syndical avait consenti une diminution du volume des cotisations syndicales au profit du Département et d'Amiens Métropole. Cependant, le service ENT bénéficie de l'enregistrement des subventions FEDER à hauteur de 40% pour ses dépenses de fonctionnement éligibles depuis le 1^{er} juillet 2018.

Cet excédent de fonctionnement permet de couvrir le déficit d'investissement constaté au 31 décembre 2019. En effet, tenant compte des excédents antérieurs reportés, il a été décidé de financer l'acquisition des bureaux en partie en autofinancement, en empruntant 500 000€ pour un investissement de 900 000€.

Répartition des dépenses



Les charges du syndicat mixte ont diminué des 3 dernières années. En 2017, le syndicat mixte avait dû faire face à des régularisations de charges de personnel et honoraires, qui ne se sont pas reproduites. En 2017 et 2018, le syndicat mixte a assuré un remplacement de congé maternité. En devenant propriétaire en 2019, le syndicat mixte a diminué les charges de structure. La mutualisation des ENT et le renouvellement des marchés en 2018 ont eu pour effet de faire baisser les coûts du service.

Les **charges de personnel** liées aux 7 agents affectés à ce budget représentent 53% du total des dépenses de fonctionnement.

- Administration générale – Direction et gestion transversale de l'établissement (4 postes pourvus) : Directeur, Directrice adjointe, Assistante de direction et Chargé de communication ;
- Espaces Numériques de Travail (2 postes pourvus) : Chef de projets ENT et Assistante de gestion ;
- Administration électronique (1 poste pourvu) : Chef de projets administration électronique.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	CA 2018	CA 2019
Matériels informatiques pour les ENT	636 599,21	809 700,74
Mobilier de bureau et matériels informatiques	3 410,04	6 454,21
Acquisition immobilière	0,00	900 000,00
Aménagements et travaux divers	0,00	75 758,95
Capital des emprunts	0,00	0,00
Amortissement	2 179,00	2 179,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	642 188,25	1 794 092,90
RECETTES		
Matériels ENT et subventions FEDER	660 417,87	533 858,60
Amortissement	14 714,58	15 618,56
Emprunt	0,00	500 000,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	675 132,45	1 049 477,16
<i>Excédent d'investissement antérieur</i>	<i>100 117,58</i>	<i>-611 553,96</i>
REPORTS investissements 2019		205 845,65
SOLDE NET		-405 708,31

Le résultat net de la section d'investissement du budget principal est déficitaire à hauteur de 611 554€.

Ce déficit s'explique par le fait qu'il a été décidé d'emprunter 500 000€ pour couvrir l'investissement des bureaux de 900 000€, afin d'alléger les charges de fonctionnement futures, tenant compte des excédents antérieurs reportés.

Il convient d'ajouter à ce résultat les reports d'investissement de l'exercice 2019 ; il s'agit des matériels informatiques installés dans les écoles en décembre 2019 pour lesquels la facture n'était pas parvenue avant le 31 décembre 2019 (180 353€). En recette, il s'agit des matériels qui n'avaient pas fait l'objet d'une refacturation ou pour lesquels la subvention FEDER n'était pas perçue au 31 décembre 2019 (386 198€). Ces crédits reportés représentent ainsi un solde positif de 205 846€.

Les autres investissements liés à l'emménagement dans les nouveaux locaux ont par ailleurs été également couverts par les crédits reportés des exercices précédents, pour un total de 82 213€ :

- 6 454€ : mobilier de bureau et renouvellement de matériels informatiques des agents ;
- 63 892€ : mobilier et équipements sono et vidéo des salles de réunion ;
- 4 873€ : nouvelles enseignes ;
- 1 440€ : audit chauffage ;
- 1 413€ ; mise aux normes sécurité incendie, extincteurs,
- 4 141€ ; luminaires et petits travaux d'aménagement électrique.

Le solde net déficitaire de 405 708€ est couvert par une partie de l'excédent de fonctionnement au budget 2020, après affectation du résultat de l'exercice 2019.

Toutes les explications relatives au service mutualisé des ENT figurent aux pages 13 à 19 du présent document.

LES BRIQUES DU BUDGET PRINCIPAL

Les cotisations syndicales

Le Comité syndical a adopté en janvier 2016 la trajectoire d'évolution des cotisations syndicales jusque 2019, ayant pour objectif d'atteindre un montant unique pour l'ensemble des EPCI.

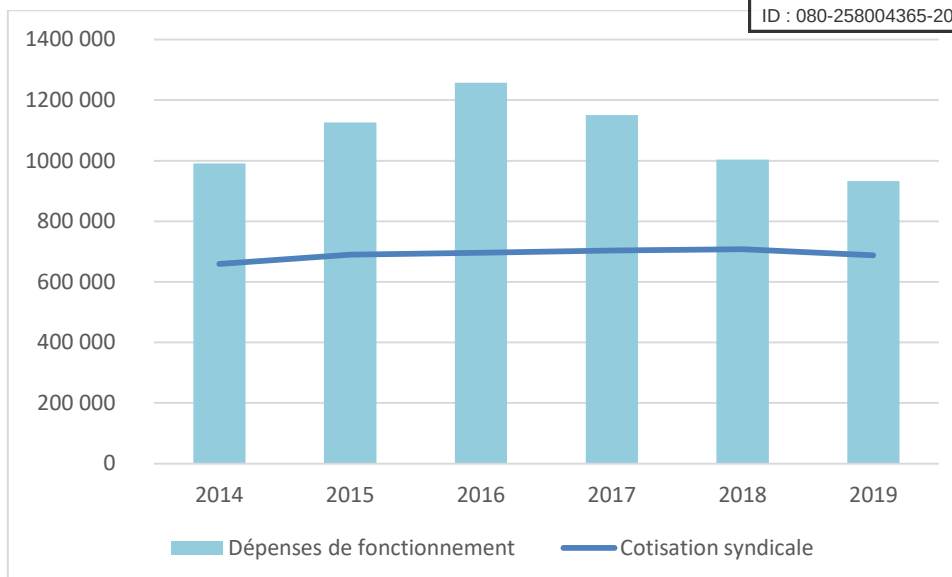
Lors du débat d'orientations budgétaires 2019, tenant compte de la situation financière favorable du syndicat mixte, le Président a proposé de ne pas augmenter la cotisation des EPCI, mais de baisser celle d'Amiens Métropole comme prévu à 0,70€ par habitant, ainsi que celle du Département à 0,50€ par habitant. Le Comité syndical a ainsi adopté le budget primitif 2019 sur cette base, portant une diminution des recettes attendues de 20 000€ par rapport à l'exercice 2018.

Les **cotisations syndicales** des membres du syndicat mixte représentent 59% des recettes de fonctionnement de l'exercice 2019 sur le budget principal et sont réparties comme suit :

Membre	population	BUDGET 2019		Part membre / total des cotisations
Département	571879	0,50	285 939,50	42%
CA Amiens Métropole	182600	0,70	127 820,00	19%
CA Baie de Somme	51060	0,65	33 189,00	5%
CC Avre Luce Noye	23354	0,65	15 180,10	2%
CC de la Haute Somme	28736	0,65	18 678,40	3%
CC du Grand Roye	25217	0,65	16 391,05	2%
CC du Pays du Coquelicot	29018	0,65	18 861,70	3%
CC du Val de Somme	26687	0,65	17 346,55	3%
CC du Vimeu	23654	0,65	15 375,10	2%
CC Est de la Somme	21076	0,65	13 699,40	2%
CC Nièvre et Somme	28717	0,65	18 666,05	3%
CC Ponthieu Marquenterre	33879	0,65	22 021,35	3%
CC Somme Sud Ouest	39317	0,65	25 556,05	4%
CC Terre de Picardie	18586	0,65	12 080,90	2%
CC Territoire Nord Picardie	32444	0,65	21 088,60	3%
CC Villes Sœurs	39045	0,65	25 379,25	4%
			687 273,00	

Ces cotisations permettent le financement des dépenses d'administration générale et du pilotage de l'administration électronique, au titre de la mutualisation des actions de Somme Numérique pour le compte de ses membres.

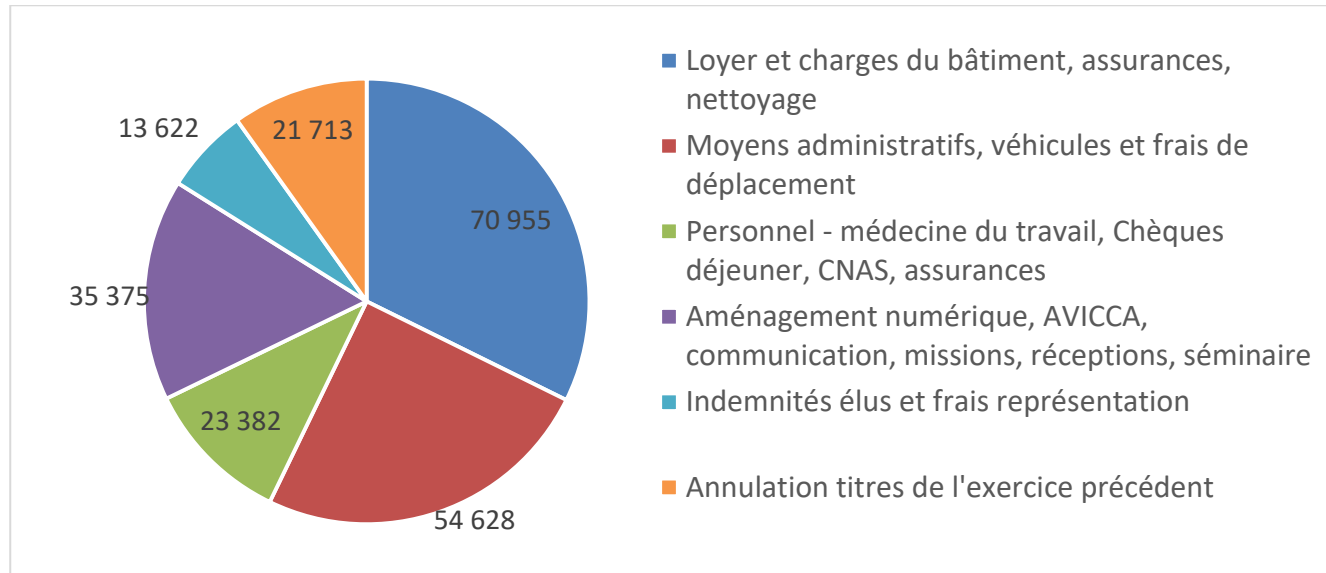
Le volume des cotisations syndicales appelées depuis 2014 est resté stable et les dépenses du budget principal du syndicat mixte sont maîtrisées, malgré une augmentation très nette de l'activité ces dernières années.



L'administration générale

Ces dépenses d'administration générale comprennent d'une part les dépenses de personnel relatives aux fonctions transversales de Direction, gestion administrative, comptable et communication de l'établissement, d'autre part, les charges communes de la structure. Elles s'élèvent à 496 653€, soit -5% par rapport à l'année 2018.

Les charges communes de la structure de 220 000€ en 2019 comprennent les postes de dépense suivants :



Le syndicat mixte a déménagé son siège au 15 avril 2019. Ces dépenses prennent en compte le loyer et les charges des locaux de St Fuscien jusqu'au 31 mars 2019. Après cette date, les loyers et charges de St Fuscien sont inscrits uniquement sur le budget annexe puisque la convention d'occupation des locaux a été conservée uniquement pour la salle technique hébergeant les équipements de cœur de réseau, avec un remboursement de l'exploitant Covage Somme.

Côté Avenue d'Italie, le syndicat mixte a dû faire face à des charges nouvelles en tant que propriétaire des locaux, mais qui sont restées contenues et sans surprise.

Le pilotage des projets d'administration électronique

Le chef de projet administration électronique met en œuvre les actions et coordonne la mise en place des outils permettant d'aider les collectivités dans leur passage à la dématérialisation des actes. Il suit également la mise en place du centre de services numériques mutualisés dans le nouveau Data Center de Somme Numérique afin de conforter et développer l'offre de services du syndicat mixte dans le domaine de l'administration électronique.

Dans ce cadre, il a suivi en 2019 :

- La prise en main de l'environnement du Data center, avec le soutien du responsable systèmes recruté en mai 2019,
- La migration transparente pour tous les accès publics des communes et EPCI sur fibre optique de Somme Numérique sur le nouveau système de filtrage Web Olfeo V6,
- le projet d'installation d'un système d'archivage électronique mutualisé en lien avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (obtention de l'agrément du ministère de la culture en septembre 2019),
- la mise en place d'un service de sauvegarde et stockage des données publiques (tarification adoptée pour le budget 2020),
- le déplacement de la baie de stockage, d'hyperviseurs et de serveurs de messagerie de la salle serveurs de Saint-Fuscien vers la Data center Italie,
- le déploiement des premiers services de bornes Wifi public déployé sous le nom de WifiSomme,
- l'évolution et la sécurisation du système de messagerie collaborative mutualisée Zimbra.

Le syndicat mixte est également membre de DECLIC, association qui regroupe des structures publiques d'aide informatique mutualisée. Comme Somme Numérique, d'autres structures publiques d'accompagnement numérique des collectivités interviennent dans tous les aspects de l'écosystème du numérique : infrastructures, réseaux, usages et accompagnement global des systèmes d'information.

L'enjeu est de partager les bonnes pratiques et de valoriser les actions mises en œuvre pour les reproduire dans d'autres territoires, permettant de répondre plus rapidement aux besoins de nos membres. Les structures membres de DECLIC sont à même d'adapter leurs services aux collectivités de toutes les tailles, en véritable transfert de compétence numérique pour les territoires plus ruraux, mais également en accélérateur de projets des collectivités et EPCI plus importants.

Pour la plupart de ses services, le syndicat mixte s'appuie sur les outils développés promus par l'ADULLACT, Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales, qui s'est donnée pour objectifs de soutenir et coordonner l'action des collectivités territoriales, des administrations publiques dans le but de promouvoir, développer, mutualiser et maintenir un patrimoine commun de logiciels libres utiles aux missions de service public. Somme Numérique cotise ainsi chaque année pour le compte de ses membres à hauteur de 11 750€.

Les charges globales de ce sous-budget sont financées par les cotisations des membres du syndicat mixte.

Tous les services proposés par le syndicat mixte à ses membres mais également à d'autres établissements publics, dont ceux faisant l'objet d'une contribution spécifique, sont retracés dans le budget annexe.

Le service mutualisé des Espaces Numériques de Travail

Des charges de fonctionnement en diminution pour un outil toujours plus utilisé

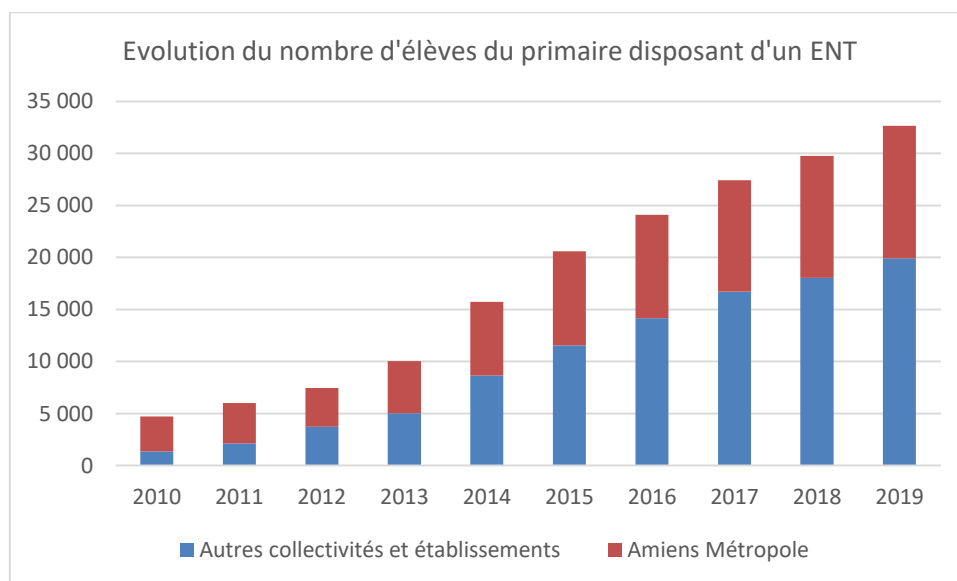
L'administration, la mise en œuvre et le support de ce service mutualisé sont assurés par le Chef de projet ENT et une assistante de gestion. L'ensemble des frais associés au personnel représente en 2019 un montant de 127 600€, soit 38% de ce sous-budget.

Le reste des dépenses relève de la mise à disposition de la plateforme ENT et des contenus pédagogiques associés :

- la plateforme mutualisée et identique du primaire au collège facturée en fonction du nombre de comptes élèves créés (94 100€) ;
- l'intégration de divers contenus pédagogiques (103 640€).

Tous les contenus sont validés par les services de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale et également par CANOPE, dont les relations sont cadrées dans une convention triennale. Pour les outils payants d'accompagnement à la scolarité, le syndicat mixte a un marché avec EDUCLEVER qui facture les comptes lorsqu'ils sont actifs plus d'une heure. On intègre également les contenus du service des archives de la ville d'Abbeville, de l'association CARMEN, de l'encyclopédie Universalis, de la société EDUMEDIA et de MADMAGZ.

Au 30 juin 2019, 32 662 élèves du primaire et 21 510 collégiens bénéficiaient des ENT sur le département de la Somme.



Tandis que les élèves d'Amiens Métropole représentaient 71% des comptes ouverts en 2010, ils en représentent 39% en 2019. Grâce à l'impulsion et la coordination au niveau du syndicat mixte, ce projet initié sur les écoles d'Amiens en 2007 a pu être largement reproduit dans les écoles du département.

Le schéma mis en œuvre par Somme Numérique pour le déploiement des ENT à la fois pour les niveaux primaire et secondaire constitue un modèle unique en France.

Le pilotage au niveau du syndicat mixte permet de mettre en place ce service de façon identique pour tous les élèves du territoire de compétence de Somme Numérique, quel que soit le mode de gestion de la compétence scolaire en local, à savoir par un syndicat scolaire, une commune ou une communauté de communes. C'est cette capacité d'adaptation et de mutualisation qui fait le succès du développement de ce service.

Le syndicat mixte Somme Numérique a adhéré au groupement de commandes constitué par la Région Hauts de France pour disposer d'une plateforme ENT mutualisée unique au niveau régional des élèves de maternelle aux lycéens. Ce marché a été attribué à la société Open Digital Education, titulaire du marché de la Somme depuis septembre 2018, pour une mise en œuvre en septembre 2020.

Après une année pleine d'utilisation de la nouvelle plateforme ENT, le syndicat mixte a lancé en juillet 2019 une nouvelle évaluation des usages avec le cabinet KPMG.

Il convient de relever que des contenus comme l'encyclopédie notamment, sont également accessibles aux parents qui disposent de leur propre compte d'accès aux ENT.

Cette plateforme constitue d'ailleurs une nouvelle voie de communication vers les familles ; certaines intercommunalités ont commencé à l'utiliser comme un outil de leur politique enfance et jeunesse, au-delà du simple cadre périscolaire (créations de comptes spécifiques pour les agents et également pour des élus, des formations ont été mises en œuvre pour la prise en main...). L'enjeu le plus souvent identifié n'est pas l'aspect technique mais se situe plutôt comment la collectivité en charge s'organise (se réorganise) avec la présence de ces outils.

La contribution au service mutualisé des ENT en diminution

L'adhésion des membres au service des ENT est conditionnée par l'approbation de la Charte de fonctionnement qui comprend une participation par compte élève fixée chaque année par le Comité syndical en fonction des coûts réels et des subventions perçues.

La Région Hauts de France a confirmé son soutien pour l'action du syndicat mixte en accordant 40% de subvention FEDER jusqu'au 31 décembre 2020.

Grâce à cette subvention, à l'augmentation du nombre de comptes ouverts et à la reconduction des marchés, la contribution par élève est passée de 8,30€ depuis 2015 à 6,50€ pour l'année scolaire 2018-2019.

L'appropriation des ENT par une communauté toujours plus large et pour de nouveaux usages

En fin d'année 2019, 84% des écoles du département (maternelles + élémentaires) sont intégrées au dispositif ENT, correspondant à 404 écoles, 1700 classes pour 35 996 élèves. En y ajoutant les 22 879 collégiens, la communauté des ENT regroupe désormais **193 285 personnes** (parents, élèves, enseignants et personnel administratifs et personnels d'encadrement des circonscriptions).

Au sein de ces écoles, 79% sont réputées "complètes", c'est à dire que l'ensemble des classes sont impactées. Ainsi, le dispositif ENT de Somme Numérique concerne 81% des élèves du premier degré du département de la Somme, que l'on peut mettre en perspective de l'échelon national avec cette carte du ministère de l'éducation nationale.

Cette année 2019 a permis de consolider les usages pédagogiques au sein des ENT après une année pleine d'utilisation de la plateforme ONE de l'éditeur Open Digital, largement plébiscitée par la communauté enseignante. De plus, pour renforcer le lien école / famille, une application mobile (One Pocket) a été déployée à partir de février 2019 (après des tests réalisés en collaboration avec la ville de Paris qui utilise la même solution).

Au cours de l'année 2019, deux établissements ont investi la plateforme ENT pour la mise en œuvre de leurs projets propres puisqu'elle constitue un axe de communication vers les familles : Terre de Picardie (ayant compétence scolaire / périscolaire) et Territoire Nord Picardie (pour les 5 RPC de l'ancien Bernavillois).

Dans cette démarche, les outils ont été présentés aux élus et agents en charge des questions scolaires et périscolaires, afin de définir avec eux la stratégie de déploiement (ex = définir les outils / applicatifs au sein de l'ENT qui leur seront utiles en fonction des besoins).

L'éditeur a ainsi créé les profils, les accès et les droits en fonction de ces choix (quand on a le droit de publier, de voir, de partager, de récupérer les documents par exemple).

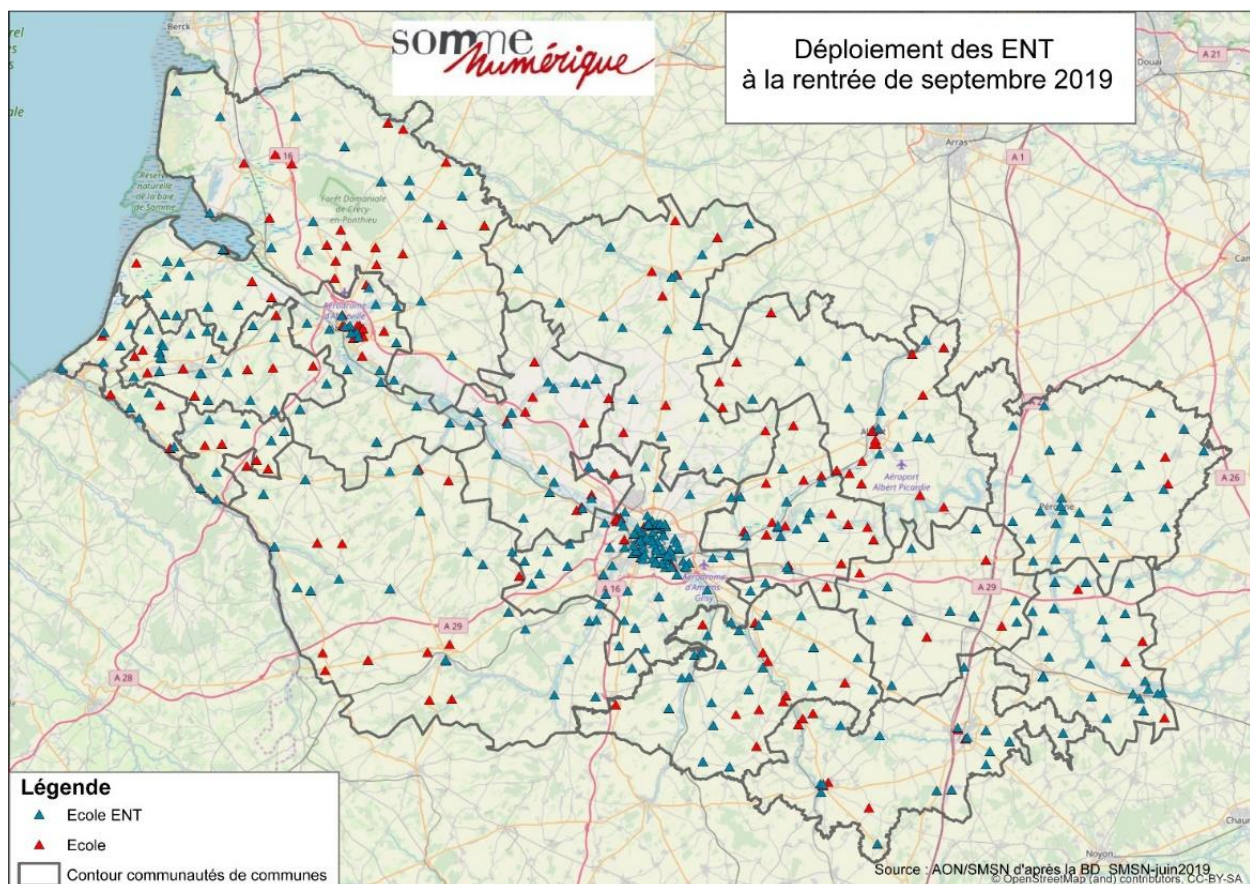
Des formations sur site ont été effectuées pour la prise en main de l'outil :

- Terre de Picardie : 6 agents formés par le chef de projet de Somme Numérique accompagné par un représentant de l'éditeur (quota de formation inscrit au marché restant non utilisé encore).
- Territoire Nord Picardie : 2 agents formés par le chef de projet.

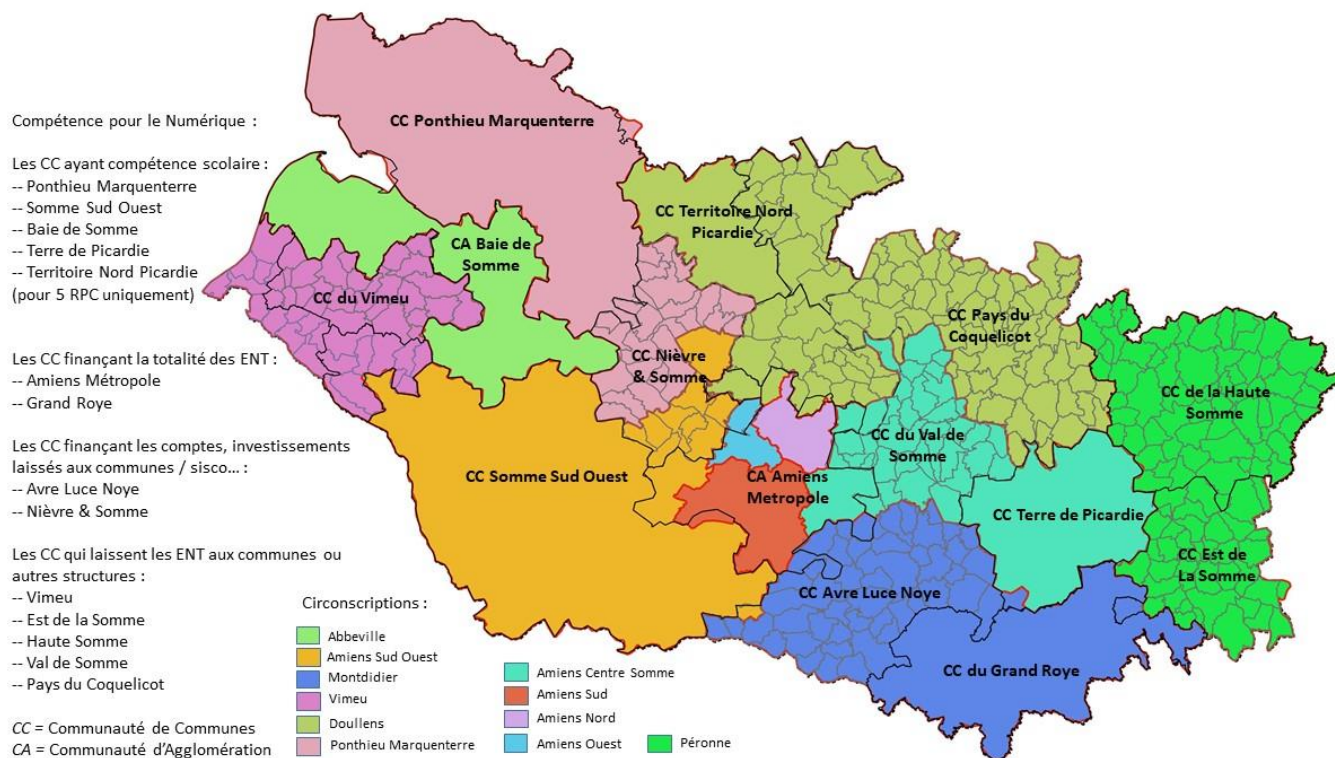
A noter que pour ces 2 territoires des comptes "invités" ont été créés pour les vice-présidents en charge, afin qu'ils puissent voir (sans interagir) ce que leur collectivité mettait en ligne.

Nous avons ainsi des exemples de prise en main de l'outil mutualisé, au-delà de sa fonction initiale et sans surcoût pour les EPCI.

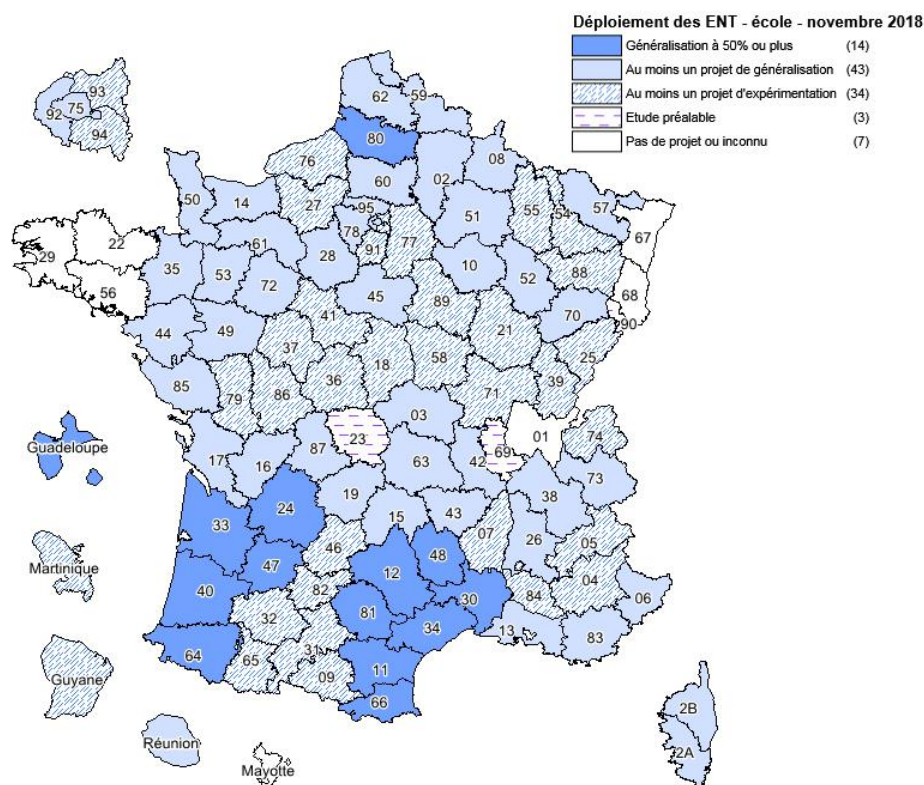
En termes de pilotage et de déploiement, il est apparu que le transfert de la compétence ou de la gestion des ENT au niveau intercommunal a pu faciliter ou accélérer les projets. Cependant, le syndicat mixte s'est adapté dès l'origine à tous les modes de gestion, ce qui permet d'exposer aujourd'hui un déploiement équilibré sur le territoire départemental.



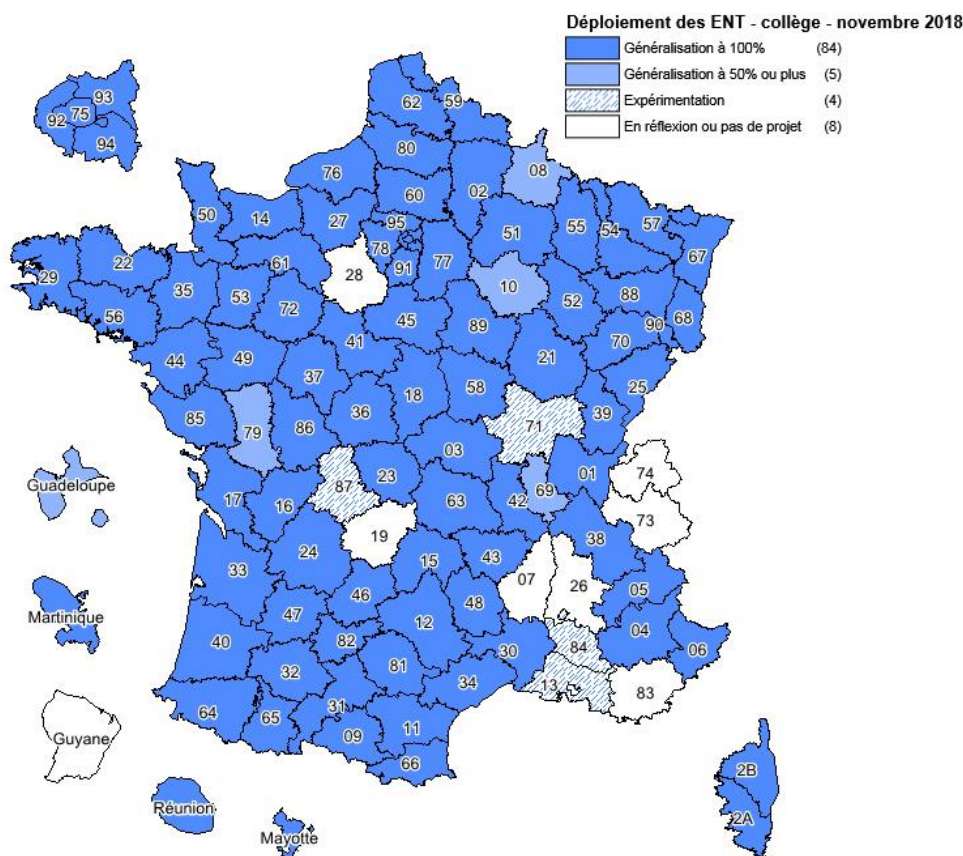
En 2019, notre partenaire Education Nationale a mis en œuvre une profonde modification des circonscriptions de la Somme, qui désormais correspondent mieux au découpage territorial de nos EPCI membres (voir carte ci-dessous). Ceci a modifié l'organisation des personnels attachés à ces circonscriptions, mais facilite désormais le pilotage et la gestion locale des projets



Au niveau national, on remarque qu'il reste clairement une marge de progression dans le déploiement des ENT 1^{er} degré par rapport aux collèges, dont la décision relève uniquement de la politique des Départements.



Source : ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse - Direction du numérique pour l'éducation - 2018



Source : ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse - Direction du numérique pour l'éducation - 2018

Les matériels dédiés aux ENT – Un investissement pour compte de tiers de 667 700 € en 2019

Afin d'organiser l'équipement en matériel informatique lié au service mutualisé des ENT, le syndicat mixte a constitué un groupement de commandes auquel adhèrent toutes collectivités et établissements qui bénéficient du service. Cela permet de mutualiser les achats pour l'ensemble des écoles du département, de faire baisser les coûts en mettant les prestataires en concurrence au fur et à mesure des besoins par un mécanisme d'accord-cadre multi-attributaires et de bénéficier d'une subvention FEDER pour les outils de projection numériques et les tablettes.

Dans ce cadre, le syndicat mixte achète les équipements pour le compte des membres du groupement et leur facture déduction faite de la subvention. Il s'agit d'une opération blanche pour le budget de Somme Numérique puisqu'il n'intègre pas ces matériels dans son actif.



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



La Région Hauts-de-France qui instruit les demandes FEDER, a accordé 40% de subvention au projet ENT de Somme Numérique en fonctionnement et en investissement, pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2020.



Le poids croissant de ces investissements (+27% entre 2018 et 2019) révèle l'implication financière des collectivités toujours plus importante dans ce domaine, sous l'impulsion du FEDER, mais également des appels à projet de l'Etat fléchés sur l'équipement des écoles en milieu rural : « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité », Contrat de ruralité.

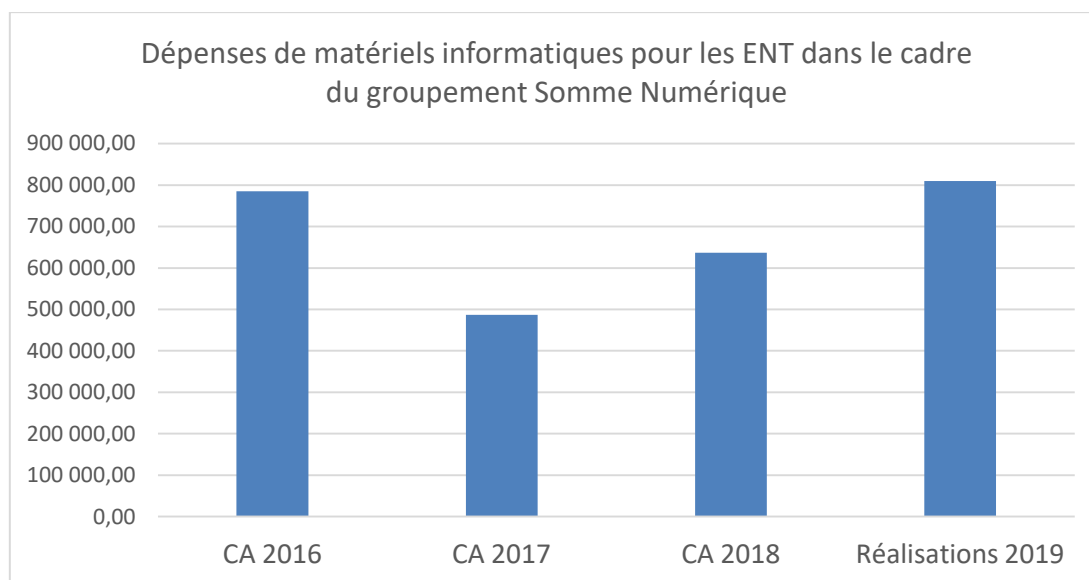
Cette augmentation d'activité est assumée en interne par le Chef de projet ENT et l'assistante de gestion : le syndicat mixte assiste les collectivités dans le montage de leur projet numérique éducatif, assure le relais avec les services de l'Education Nationale et exécute les marchés publics permettant la mise en œuvre de ce service.

Pour ce qui concerne le suivi de l'équipement en matériels informatiques dédiés aux ENT, cela représente en 2019 :

- 76 devis émis auprès des membres du groupement de commandes ;
- 73 consultations de marchés subséquents transmises aux prestataires titulaires de l'accord-cadre ;
- 180 mandats de dépenses ;
- 64 titres de recettes.

La mobilisation des territoires en faveur de l'équipement des écoles

Le ralentissement des investissements observé en 2017 a été consécutif au mouvement de fusion des EPCI et donc à une certaine latence des projets dans l'attente de leur réorganisation interne. Le dynamisme de ces dépenses se confirme en 2019 après la reprise de 2018.



Les dépenses sont ici réparties par EPCI, sachant que la prise en charge de ces équipements peut relever également des communes ou syndicats scolaires selon les politiques locales.

Territoires	Dépenses 2019
Amiens Métropole	206 021,22
Nièvre et Somme	13 066,48
Avre Luce Noye	37 649,68
Terre de Picardie	62 389,57
Baie de Somme	28 691,10
Grand Roye	44 429,60
Est de la Somme	39 587,53
Territoire Nord Picardie	39 756,36

Vimeu	14 700,00
Ponthieu-Marquenterre	137 746,32
Somme Sud Ouest	45 864,80
Villes Sœurs	2 616,00
Val de Somme	14 201,60
Coquelicot	13 608,00
Haute Somme	109 372,48
	809 700,74

BUDGET ANNEXE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2018	CA 2019	Evolution 2018/2019
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Centre de services numériques mutualisés	338 030,06	522 160,21	54%
Réseau de fibre optique géré en affermage	1 471 958,60	1 918 299,74	30%
Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 809 988,66	2 440 459,95	35%
Intérêts de la dette	1 306 813,35	1 335 721,03	2%
Amortissement du réseau et matériels	3 199 270,35	3 526 980,21	10%
Total dépenses	6 316 072,36	7 303 161,19	16%
RECETTES			
Recettes du centre de services numériques mutualisés	170 601,95	175 049,60	3%
Redevances exploitation et commercialisation du réseau	1 610 236,86	1 857 720,19	15%
Remboursement de frais par le délégataire	575 261,25	539 701,23	-6%
Services Haut débit et Très haut débit aux membres du GFU	407 785,00	426 796,46	5%
Sous-total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 763 885,06	2 999 267,48	9%
Remboursement des annuités d'emprunts	2 465 210,23	2 584 004,75	5%
Contribution des EPCI au financement du SDTAN	209 762,00	0,00	-100%
Remboursement de travaux pour le compte des membres	154 002,95	1 250 230,54	712%
Recette exceptionnelle - pénalités	68 287,08	0,00	-100%
Reprise par annuité des subventions d'investissement	1 356 168,00	1 609 262,61	19%
Total recettes	7 017 315,32	8 442 765,38	20%
Excédent de fonctionnement cumulé des années précédentes	1 941 052,37	1 494 534,14	

Le résultat net de l'exercice 2019 s'élève à 1,1 M€. Cumulé aux résultats des exercices précédents, le résultat global au 31 décembre 2019 s'élève à près de **1,5M€**. Ce résultat pourra être reporté, la section d'investissement étant excédentaire.

L'évolution du résultat du budget annexe traduit la nécessité où nous étions d'adapter l'équipe aux ambitions du programme « 100 % FTTH » et à la prise en mains de notre data center, alors que, d'une part, les investissements réalisés sur le réseau ne sont pas à la hauteur de ce qui était attendu, et, d'autre part, les recettes des services n'ont pas pu progresser au même rythme que les usages réels (absence de tarification, évolution en attente de l'audit ..).

Pour ce qui concerne le fonctionnement propre à l'exploitation du centre de services mutualisés (Data center) et au réseau de fibre optique, les dépenses augmentent de 35% et les recettes de 9%, dégagant un excédent de 555 000€ HT.

La progression des dépenses est donc plus forte que celle des recettes, notamment concernant les charges liées à l'acquisition du Data center qui doivent trouver un équilibre progressif avec un élargissement de l'offre de services du syndicat mixte et une tarification adaptée à ses coûts réels.

Les charges d'amortissement ainsi que les intérêts des emprunts pèsent de plus en plus sur la section de fonctionnement, au fur et à mesure du déploiement du réseau, et représentent ainsi 2/3 des dépenses de fonctionnement du budget annexe (4,9 M€).

Le centre de services numériques mutualisés

Conscient des enjeux existants autour de cette activité et des besoins et attentes exprimés par ses membres, le syndicat mixte a fait l'acquisition en 2019 d'un **Data center** permettant de formaliser et concrétiser la mise en place d'un centre de services numériques mutualisés dans une infrastructure plus sécurisée et permettant de faire face aux exigences nécessaires à l'hébergement des données publiques.

Ce projet bénéficie de 40% de FEDER sur les volets investissement et fonctionnement pour ses 2 premières années d'activité.



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



L'enveloppe technique du Data center

Le syndicat mixte a fait l'acquisition d'un Data center, afin de renforcer son offre de services d'administration électronique mutualisés dans les domaines de la dématérialisation des procédures, la gestion des données publiques, stockage, sauvegarde et archivage, le travail collaboratif à distance...

Les équipements encore présents dans la salle serveurs de St Fuscien font l'objet d'une migration et d'un déménagement progressif avec une étape importante réalisée en décembre 2019 et consistant dans le déplacement d'une baie de stockage et de plusieurs serveurs. Les équipements ainsi déplacé bénéficient de meilleures conditions de sécurité et de fonctionnement électrique et thermique.

L'infogérance de ces matériels et services associés est confiée à la société NEURONNEXION dans le cadre d'un marché de services de 4 ans, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019.

L'environnement technique du Data center est géré par la SPIE au travers d'un contrat de maintenance multi technique garantissant le respect des exigences de continuité de service. En effet, ce centre de données répond aux critères du Tier 3 de l'Uptime Institute, reposant sur un taux de disponibilité des infrastructures supérieur ou égal à 99,982 %.

De nombreux prestataires interviennent par ailleurs dans la mise en œuvre de ces services, notamment :

- LIBRICIEL pour la plateforme de dématérialisation des échanges et le parapheur électronique ;
- ATEXO pour la plateforme de marchés en ligne, en groupement avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Nord ;
- E-COLLECTIVITES VENDEE pour la mise à disposition de la plateforme de services IRIS ;
- ZEXTRAS pour la fourniture des licences et la maintenance de la solution de messagerie collaborative ;
- DROP CLOUD pour la solution de sauvegarde des données publiques ;
- YZIACT pour la solution de bornes Wifi public wifisomme ;
- SCASICOMP pour la plateforme de stockage des données, notamment la messagerie collaborative ;
- BEEZIM pour le filtrage messagerie Vadesecure ;
- EXAPROBE pour le filtrage web Olfeo.

Le service d'assistance aux communes et établissements publics

L'équipe de Somme Numérique répond aux demandes des collectivités et établissements publics de son territoire de compétence et leur propose de les accompagner pour la mise en place des services suivants :

- Assistance à la création de sites Web sous Wordpress ;
- Mise à disposition d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics avec organisation des formations correspondantes ;
- Mise à disposition de la plateforme de dématérialisation du contrôle de légalité, et formations ;
- Mise en place du protocole d'échange de données avec la trésorerie (PESV2) ;
- Mise à disposition d'un outil mutualisé de parapheur électronique, et formations ;
- Mise en place d'une solution de messagerie collaborative, et formations ;
- Hébergement de site Web et gestion des noms de domaine ;
- Sauvegarde et stockage des données publiques ;
- Mise en place de bornes d'accès Wifi public sécurisé sous l'appellation « wifisomme ».

L'outil de gestion et suivi des appels a enregistré en 2019, **2934 appels téléphoniques**. Cette activité de réponse aux questions des collectivités et établissements publics est assurée principalement par l'assistante technique des services d'administration électronique, relayée si besoin par le Chef de projets administration électronique.

Une appropriation des services mutualisés proposés en croissance constante

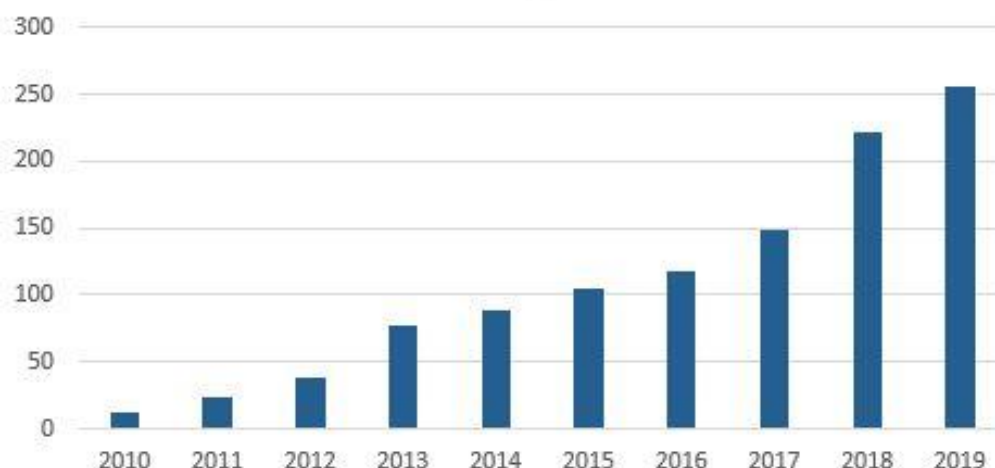
Le tableau ci-après révèle le nombre d'établissements et de collectivités bénéficiant des services de Somme Numérique :

SERVICES	2014	2016	2018	2019	Evolution 2018-2019
PESV2	112	379	367	392	+ 7 %
CONTROLE DE LEGALITE	73	137	209	257	+ 23 %
MARCHES EN LIGNE	83	119	238	288	+ 21 %
ASSISTANCE SITE WEB	NC	51	64	77	+ 20 %
WIFISOMME				6	
<i>Nombre de sites hébergés</i>	<i>168</i>	<i>182</i>	<i>306</i>	<i>361</i>	<i>+ 18 %</i>
<i>Nombre de comptes de messagerie</i>	<i>4470</i>	<i>4510</i>	<i>5142</i>	<i>5755</i>	<i>+ 12 %</i>

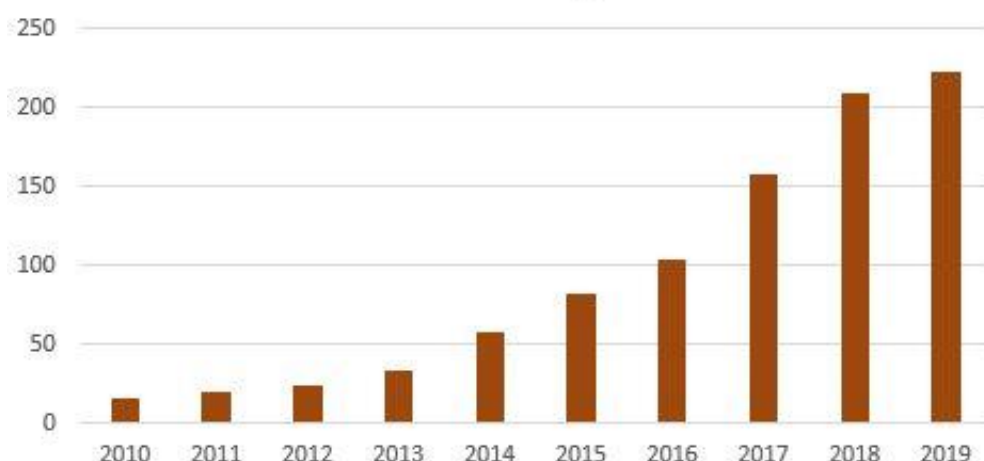
Les 392 collectivités et établissements qui utilisent le parapheur électronique pour leurs échanges avec le comptable notamment ont réalisé **68 343 signatures** électroniques en 2019.

Les comptes de la solution de messagerie collaborative proposée par Somme Numérique représentent **12To de données**.

Nombre de collectivités utilisant la plateforme de marchés publics



Nombre de collectivités utilisant la plateforme de contrôle de légalité



Autre mode d'accompagnement proposé par Somme Numérique : le syndicat mixte a conclu un accord avec l'ADICO pour intervenir auprès des collectivités de la Somme souhaitant bénéficier d'une assistance concernant la mise en conformité avec le **règlement européen sur la protection des données personnelles** entré en application le 25 mai 2018.

Une convention de partenariat a ainsi été conclue le 25 septembre 2018 entre l'AMF 80, l'ADICO et le syndicat mixte Somme Numérique pour la mutualisation d'un Délégué à la Protection des Données chargé de l'accompagnement des collectivités et établissements de la Somme, dans l'application du règlement général sur la protection des données. Suite à l'évolution des statuts de l'association, une adhésion de Somme Numérique à l'ADICO a été confirmée par les membres du Bureau en mai 2019.

Au 31 décembre 2019, les services de l'ADICO avaient permis une mise en conformité de cette réglementation pour 6 EPCI, 5 CCAS, 6 établissements publics dont la FDE80, 114 communes et pour les besoins propres de Somme Numérique également. Par ailleurs, des prestations étaient encore en cours pour 61 communes, 3 CCAS et 5 syndicats.

Sous l'impulsion du Département et d'Amiens Métropole impliqués de longue date dans la **mutualisation de leurs prestations télécoms** via Somme Numérique, un groupement de commandes de prestations de services de communications électroniques a été constitué en juin 2009. Il permet de mutualiser les besoins des collectivités et établissements de la Somme et de faire baisser les coûts. En tant que coordonnateur du groupement, Somme Numérique assure la mise en concurrence des marchés ainsi que la liaison entre les opérateurs télécoms titulaires des marchés et les membres du groupement. Chaque membre du groupement exécute ensuite le marché pour ses besoins propres.

Le marché a été renouvelé en 2019 donnant lieu à de nouvelles baisses tarifaires et attirant 26 nouveaux membres !

AMIENS DEVELOPPEMENT (Camping des cygnes)	FLOQUES
ARGOEUVES	HEBECOURT
AULT	LONGROY
AVELUY	MAILLY MAILLET
CC PONTIEU-MARQUENTERRE	MOREUIL
CC SOMME SUD OUEST	PETR Cœur des Hauts de France
CC TERRE DE PICARDIE	PÔLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIENOIS
COTTENCHY	PONTS ET MARAIS
COULONVILLERS	RPC des 5 TILLEULS
DARNIES	SAINT REMY DE BOSROCOURT
DOMMARTIN	SAINT RIQUIER
ECLUSIER-VAUX	SAINT SAUFLIEU
EMBREVILLE	
EU CCAS	

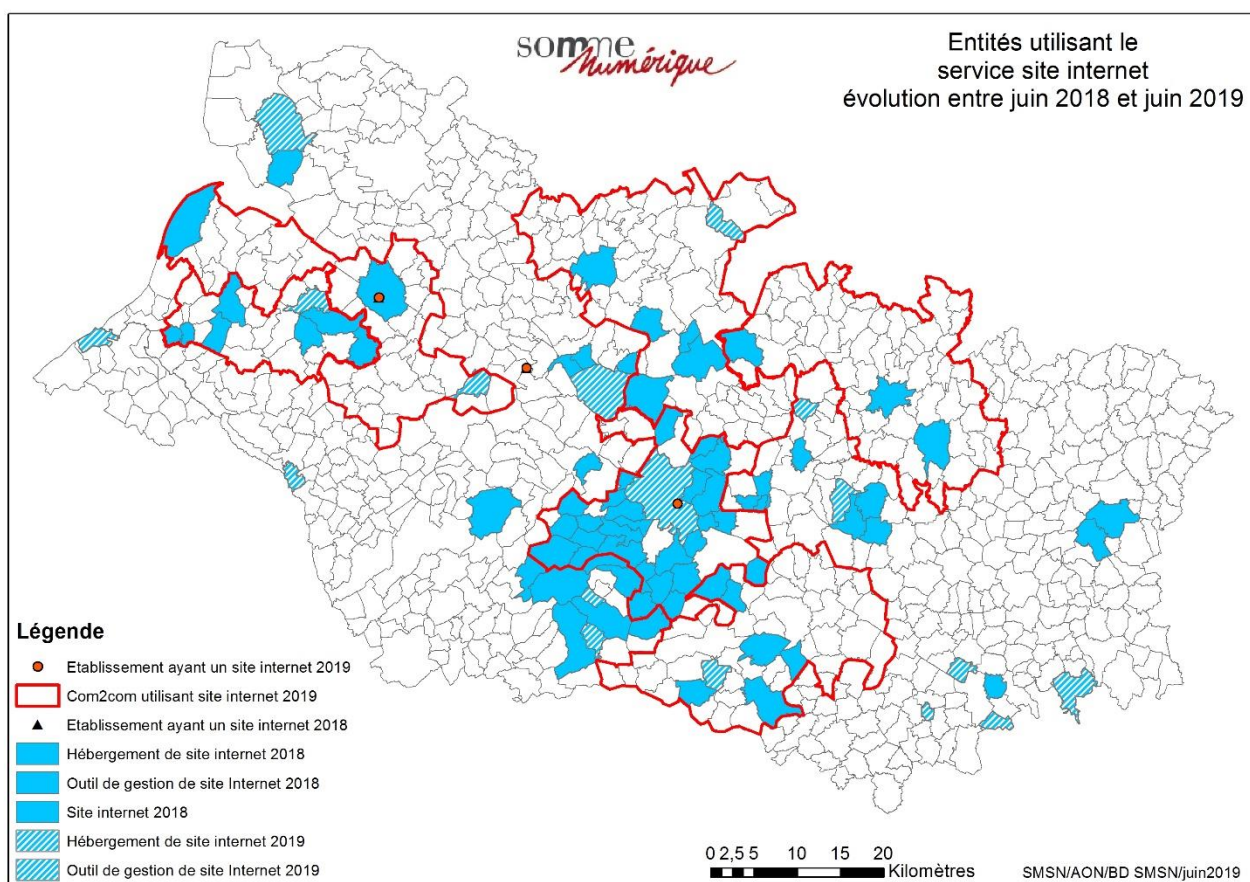
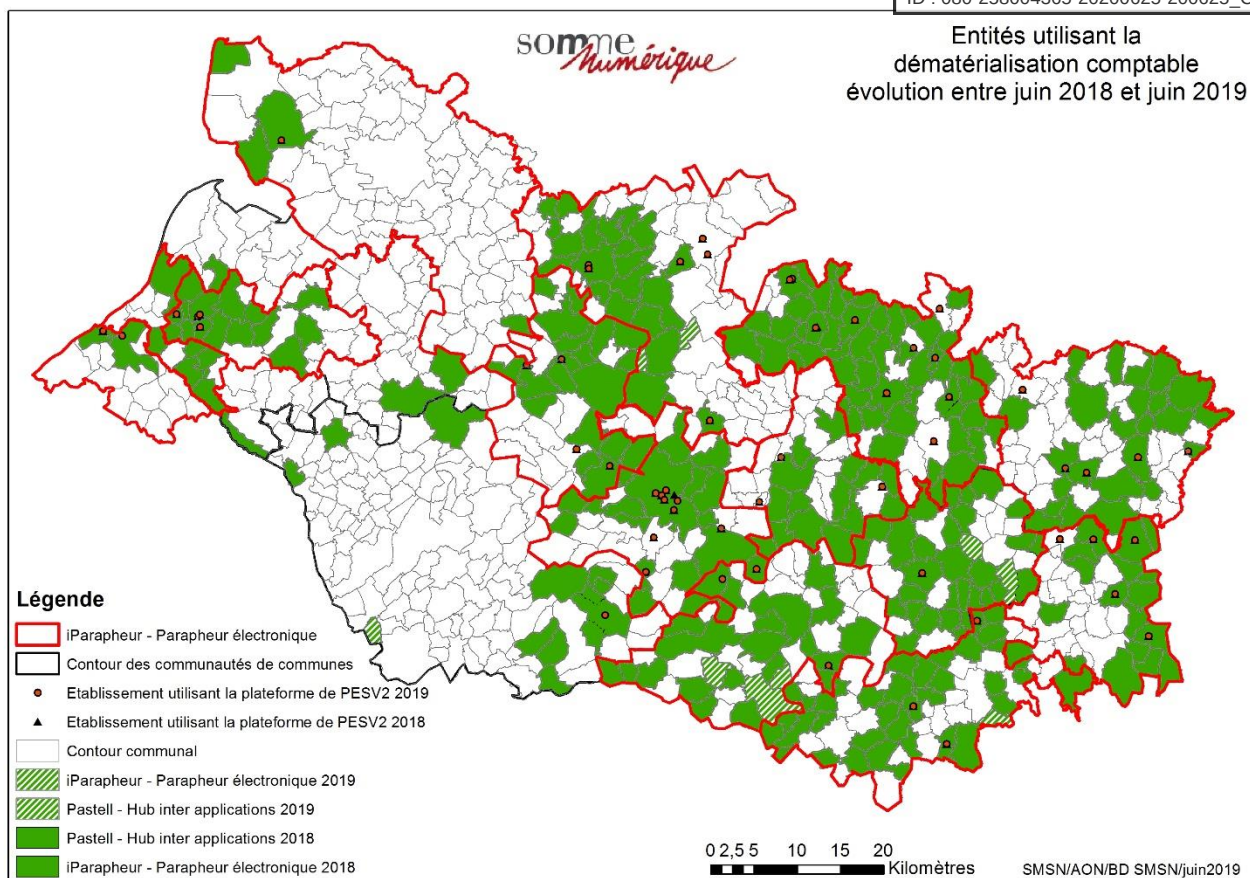
Le groupement de commandes compte ainsi désormais 114 membres dont le Département de la Somme, Amiens Métropole et le SDIS80 pour les plus gros consommateurs.

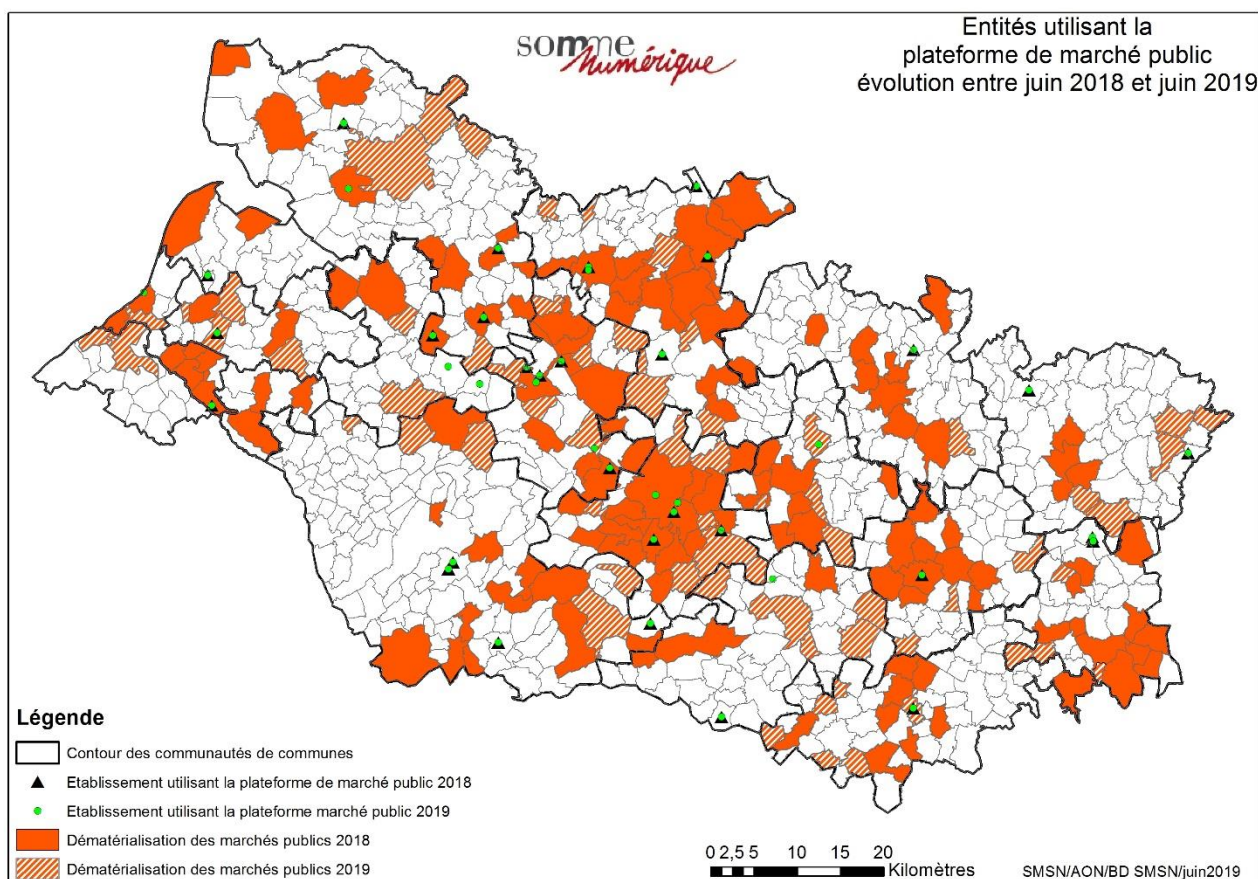
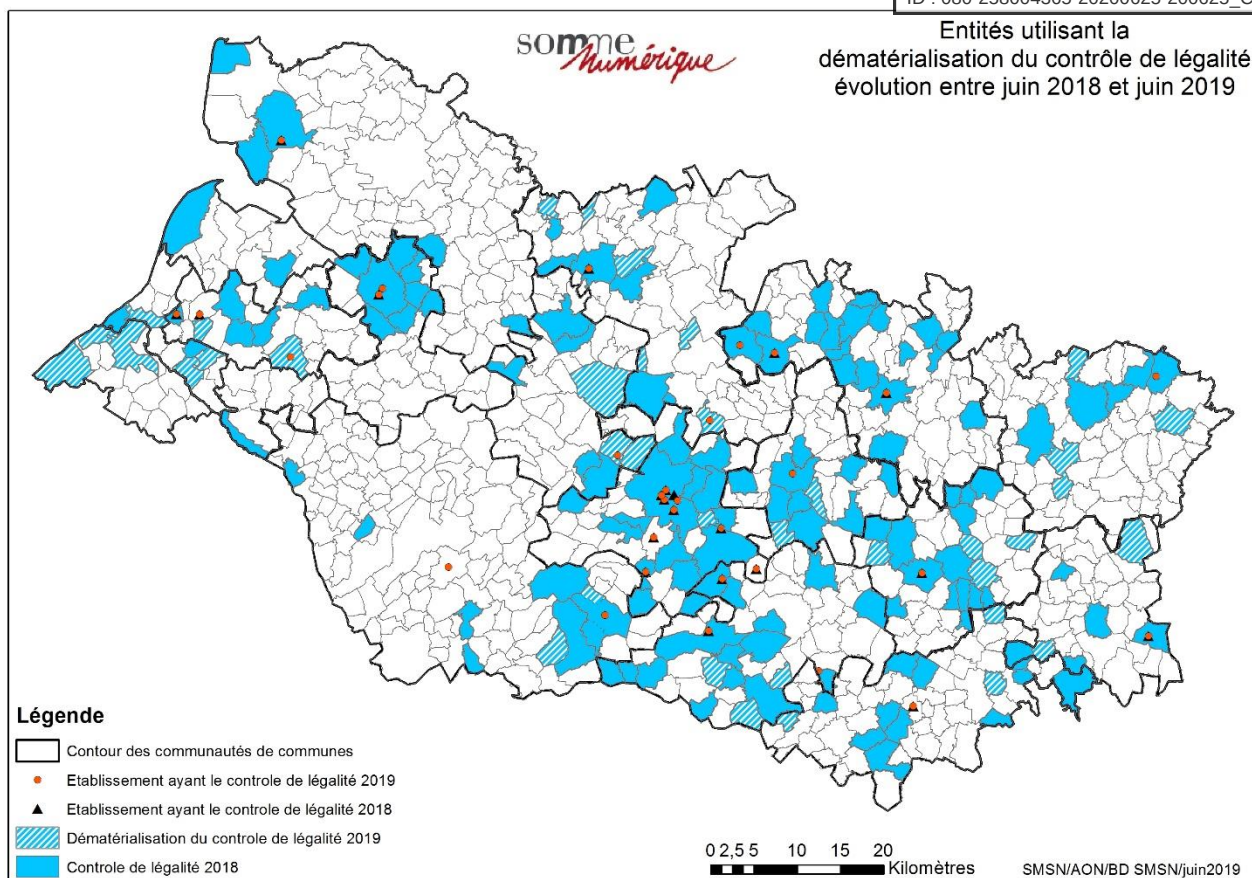
Les services principaux :

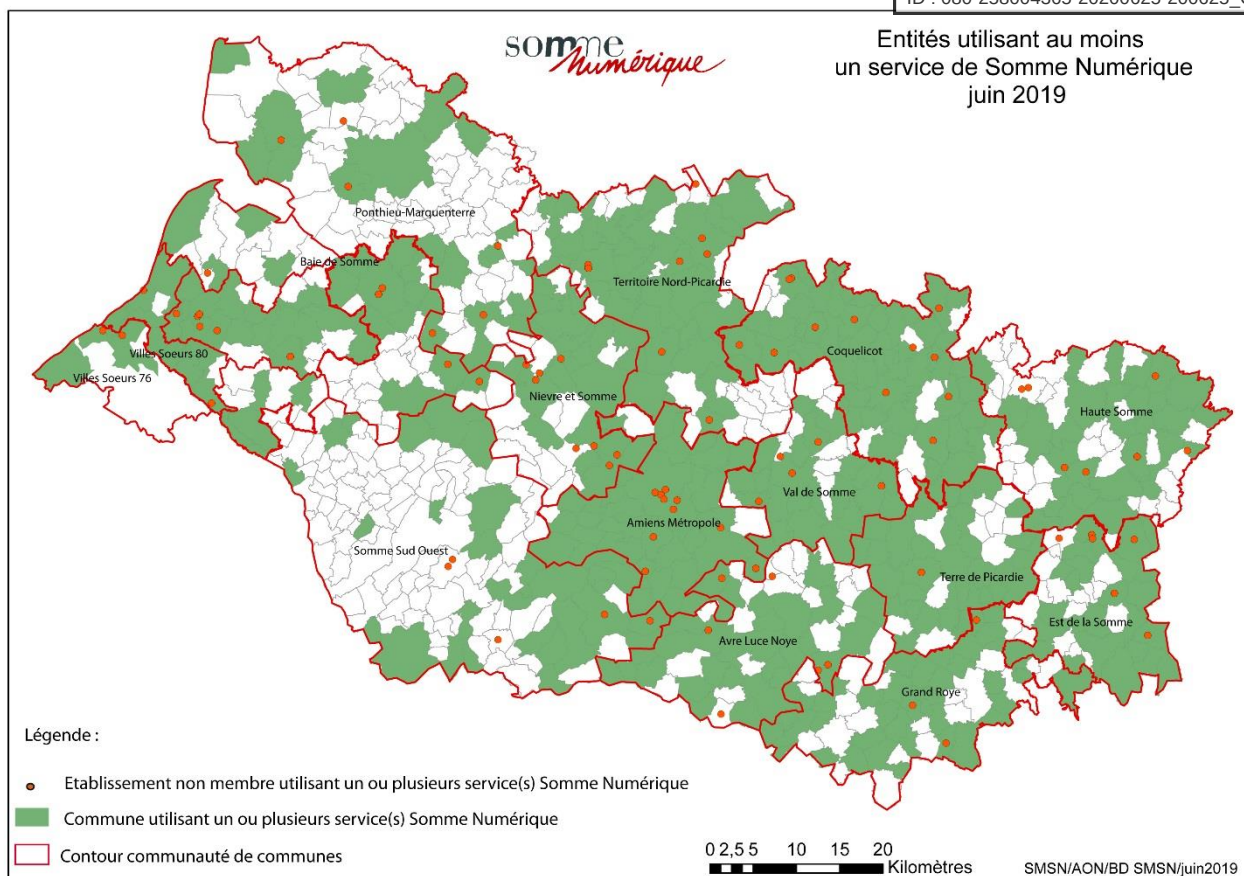
- Téléphonie Centrex IP pour les sites connectés à la fibre optique : OPTION SERVICE / CELESTE
- Téléphonie fixe classique via le cuivre + téléphonie mobile + Service

Lors de la réunion de lancement du marché avec les membres du groupement de commandes le 14 octobre 2019, Orange a apporté des informations intéressantes sur le contenu des services apportés à nos collectivités :

- 3881 lignes mobiles, contre 2 000 en 2017 et 249 en 2016 !
- 1251 lignes analogiques fixes
- Une offre mobile très avantageuse et adaptable à tous les besoins :
 - 11,40€ TTC /mois voix et SMS illimités + Data 3 Go
 - 28,20€ TTC /mois voix et SMS illimités + Data 20 Go



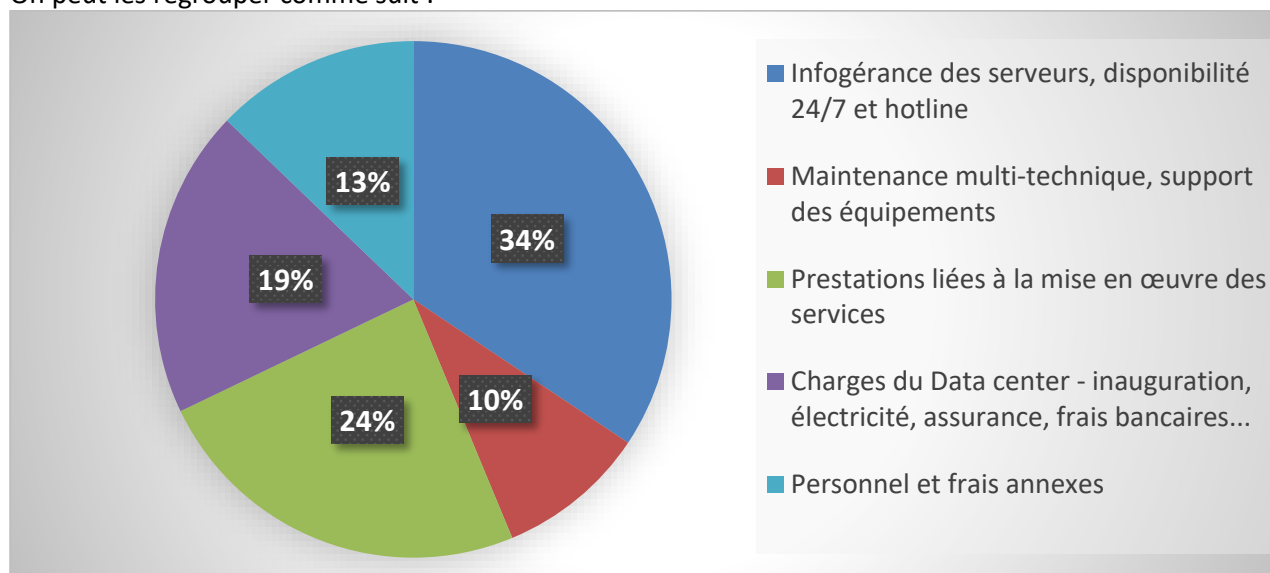




Des charges en augmentation du fait de l'acquisition du Data center

Les dépenses de l'année 2019 s'élèvent à 522 160€ HT soit 54% de plus qu'en 2018.

On peut les regrouper comme suit :



Les charges nouvelles par rapport à 2018 concernent la maintenance multitechnique (47 542€ HT), les autres charges de fonctionnement du Data center (97 830€ HT) ainsi que certaines prestations liées à la mise en œuvre de nouveaux services comme la solution de sauvegarde, les bornes Wifisomme mais également l'augmentation de l'infrastructure de la plateforme de marchés publics, le renouvellement du marché télécoms ... (38 160€ HT)

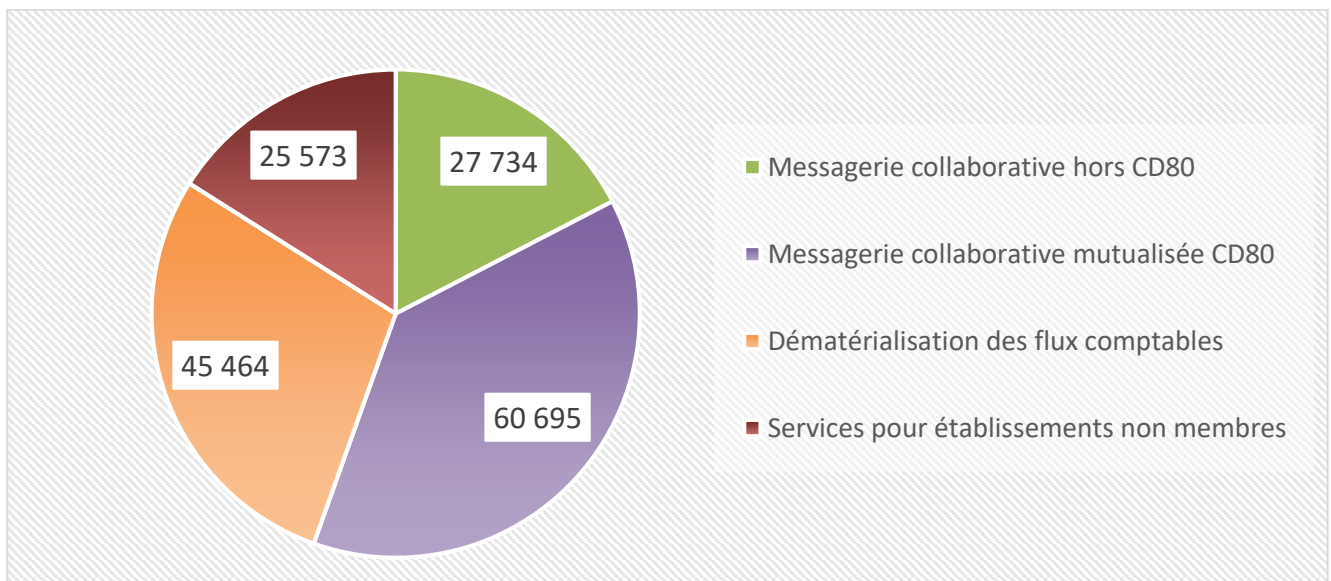
Des ressources encore insuffisantes

En 2019, les recettes de ce sous-budget atteignent près de 171 000€ HT soit 2% de plus qu'en 2018. Malgré l'augmentation constante de leur utilisation et l'appétence de plus en plus importante pour ces services, ce sous-budget reste déficitaire. Ce différentiel de 350 000€ en 2019 entre les charges et recettes de ce service est couvert par les recettes de commercialisation du réseau de fibre optique. L'année 2019 constitue une année de transition puisqu'il a fallu absorber de nouvelles charges dues à la prise en main du Data center, sans que les contributions permettent d'équilibrer ces dépenses.

Le syndicat mixte a fait l'objet d'un audit de gestion courant 2019, à la demande d'Amiens Métropole et du Département de la Somme. Suite à ses conclusions parues en fin d'année et aux nouvelles perspectives offerts à ce jour par le Data center, le Comité syndical a approuvé en décembre 2019 une nouvelle grille tarifaire intégrant notamment l'offre de sauvegarde et stockage synchronisé ainsi que l'hébergement physique de serveurs et la mise à disposition de machines virtuelles. **Ces tarifs ne pourront toutefois s'appliquer (en partie) qu'à partir de 2020, soit avec une année budgétaire de « retard » par rapport à l'acquisition du data center.**

Sachant que les besoins à couvrir en termes de services numériques, auprès des communes et établissements publics de son territoire de compétence, sont encore immenses, le syndicat mixte doit renforcer la communication et promouvoir son offre de services afin de générer des recettes supplémentaires à partir de 2020.

En 2019, les principales sources de recettes pour ces services d'administration électronique concernent la messagerie collaborative, l'accès au parapheur électronique et outil de dématérialisation des flux comptables ainsi que la facturation des services auprès des structures non membres (hébergement de sites Web, gestion des noms de domaine...).

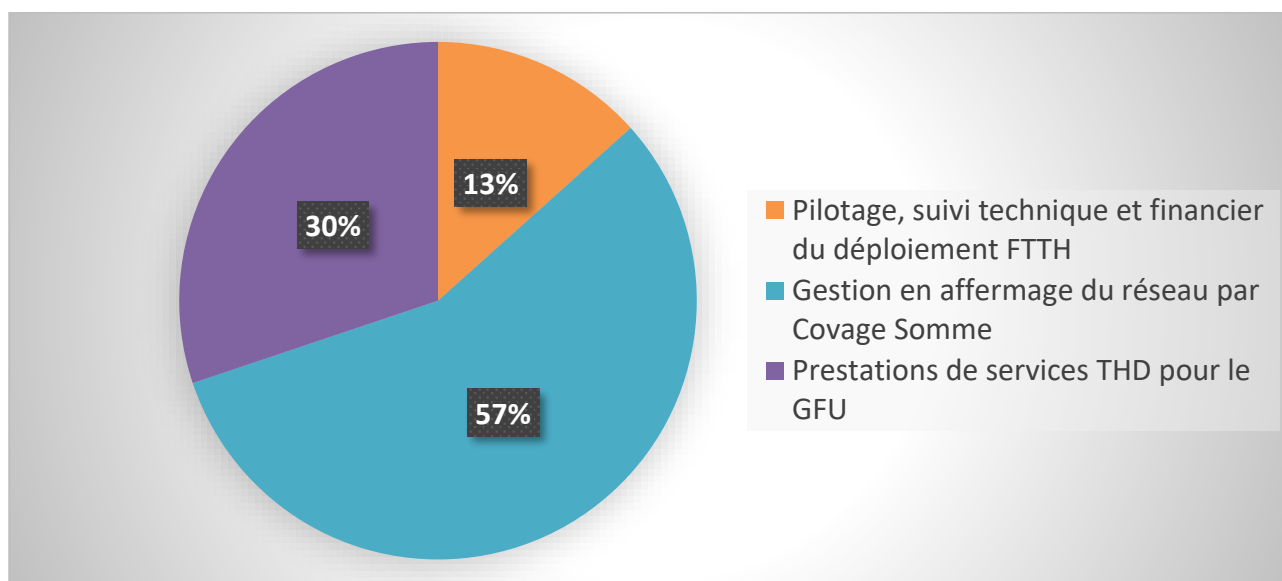


Le réseau d'initiative publique

Les charges relatives à la gestion du réseau fibre optique s'élèvent à 1,9 M€ HT pour cet exercice 2019. Elles connaissent une progression de 30% de 2018 à 2019, notamment du fait du renforcement de l'équipe avec la création de 2 emplois permanents permettant de faire face aux enjeux du programme de déploiement 100% FTTH 2019-2024.

Mais ce service couvre également les transferts de charges et produits avec le délégataire Covage Somme au titre de l'exploitation et la commercialisation du réseau en affermage ainsi que la gestion du Groupement Fermé d'Utilisateurs de Somme Numérique.

Le GFU de Somme Numérique regroupe l'ensemble des sites publics directement gérés par ses membres (Département, EPCI et communes) qui disposent d'un service haut débit ou très haut débit via une connexion sur le réseau d'initiative publique.



Le pilotage et suivi administratif du déploiement du réseau FTTH

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, le Comité syndical de Somme Numérique a fixé un objectif de couverture 100% FTTH d'ici 2024. Cette opération est estimée à 167M€ HT. Le syndicat mixte s'est ainsi entouré de prestataires dans le cadre de marchés de conception-réalisation des travaux, contrôle SPS, AMO de contrôle des études et travaux, mais également d'un facilitateur d'insertion pour accompagner les entreprises dans le recrutement de personnels nécessaires à la réalisation de ces prestations.

Le syndicat mixte a également renforcé son équipe avec un second Ingénieur chargé du déploiement FTTH arrivée en mai 2019 et une assistante comptable intégrée en septembre 2019. Cela représente ainsi 4,6 ETP en cette fin d'année 2019 qui mettent en œuvre les tâches relatives au pilotage de l'opération, la relation avec les membres du syndicat mixte et les financeurs du projet, le suivi technique, administratif et financier...

Ces charges s'élèvent à près de 260 000€ en 2019 contre 200 000€ en 2018, soit une augmentation de 30%, à mettre en relation avec le doublement attendu du rythme de construction des prises FTTH.

La coordination de réseau pour optimiser les coûts de déploiement et la gestion du réseau

Au quotidien, l'équipe du pôle Pôle usages du réseau concédé étudie les projets de travaux de ses partenaires comme la FDE, ENEDIS ou d'autres opérateurs pour envisager une coordination de réseau sur du génie-civil afin de diminuer les coûts de la prestation et ne pas rouvrir la voirie à plusieurs reprises au même endroit. En 2019, plus de 350 études ont ainsi été réalisées. Somme Numérique a ainsi commandé plus de 10 km de génie-civil en coordination.

Une Délégation de service public en affermage pour la commercialisation, l'exploitation et la maintenance du réseau

L'exploitation, la commercialisation et la maintenance du réseau en fibre optique public de la Somme sont confiées à la société Covage Somme depuis le 1^{er} janvier 2015, dans le cadre d'un contrat d'affermage d'une durée de 17 ans. Le délégataire assume la totalité des charges correspondantes, perçoit les recettes de location du réseau et verse à Somme Numérique des redevances en contrepartie de la mise à disposition du réseau.

Lorsque les prises sont construites et livrées au délégataire pour leur commercialisation, il reste de nombreuses tâches liées à la vie du réseau et au contrôle du délégataire. Ces missions sont principalement assumées par l'Ingénieur SIG du syndicat mixte ainsi que par des prestataires de contrôle économique, technique et juridique de la bonne exécution de la convention de DSP. Ces charges externes s'élèvent à 37 600 € en 2019.

Le délégataire verse une contrepartie au titre du contrôle annuel de la DSP à hauteur de 55 753€ en 2019.

Dans le cadre de cette gestion en affermage, il existe de nombreux transferts de charges et produits entre le syndicat mixte et son délégataire. Certaines charges d'exploitation sont avancées par le syndicat mixte car les contrats n'ont pas pu être transférés au délégataire (redevances d'occupation du domaine public, location et charges des salles hébergeant les équipements de tête de réseau, location des infrastructures à Orange...). A l'inverse, le syndicat mixte perçoit certaines recettes qui doivent être versées au délégataire au titre de la maintenance (redevances d'occupation des armoires NAZO et MED).

Les données du réseau maîtrisées et contrôlées

Grâce à sa maîtrise historique des investissements liés à la construction du réseau, le syndicat mixte a conservé en interne les compétences permettant de contrôler l'exploitation de son réseau, qui passe principalement par une attention particulière portée à la gestion du système d'information géographique. Après la réalisation du premier programme de déploiement FTTH, l'année 2019 a ainsi été consacrée à la mise à niveau de l'intégration des données dans le SIG NetGeo, pour lequel Covage Somme avait accumulé un certain retard. L'ingénieur SIG de Somme Numérique a assuré une montée en compétence des équipes de Covage Networks pour aboutir à une prise de conscience de l'importance d'une base de données optiques à jour pour mener à bien leurs missions de commercialisation et de maintenance du réseau. Le retard a été rattrapé fin 2019 pour les constructions des années précédentes.

Le Très Haut Débit pour le grand public

Au 31 décembre 2019, 51 654 prises sont commercialisables soit 17 978 prises livrées au délégataire au cours de cette année 2019. Par ailleurs, 8351 clients étaient raccordés en fibre optique, soit + 5982 clients en 2019. Les prises déployées par EPCI se répartissaient ainsi :

Nom de l'EPCI	Clients par EPCI		
	Prises raccordables	Prises commercialisées	Taux de Pénétration %
	2	0	0,00 %
CA de la Baie de Somme	2	0	0,00 %
CC Avre Luce Noye	69	13	18,84 %
CC des Villes Soeurs	12 544	904	7,21 %
CC du Pays du Coquelicot	8 391	1 515	18,06 %
CC du Territoire Nord Picardie	938	393	41,90 %
CC du Val de Somme	12 033	1 616	13,43 %
CC du Vimeu	9 341	1 902	20,36 %
CC Nièvre et Somme	8 205	1 973	24,05 %
CC Ponthieu-Marquenterre	129	35	27,13 %
Total	51 654	8 351	16,17 %

Le Très Haut Débit pour les professionnels

Le réseau a pour objet de desservir l'ensemble des zones d'activités du département et de rendre adressables un grand nombre d'entreprises. Durant l'année 2019, le réseau de Somme Numérique a accueilli 19 nouveaux opérateurs-usagers. Le réseau compte désormais 63 opérateurs-usagers et **1073 clients professionnels** soit **21% des entreprises du territoire**. Au début de 2019, le flux de commandes était tel que le délai de raccordement n'était pas respecté. La mise en place de nouveaux processus a permis à Covage de rattraper ce retard au dernier trimestre 2019.

Le Très Haut Débit pour les sites publics (membres du Groupement Fermé d'Utilisateurs)

Le syndicat mixte Somme Numérique maîtrise depuis l'origine, les investissements relatifs au déploiement du réseau. Ce réseau a ainsi été initialement conçu pour raccorder les sites publics du Département de la Somme et d'Amiens Métropole. Le financement du réseau principalement par le Département de la Somme initialement, puis au fur et à mesure de ses extensions par les EPCI a permis de mettre en place un mode de fonctionnement vertueux consistant à fournir directement à tous ces sites un service Très Haut Débit de 100Mb/s symétrique a minima avec une fibre dédiée, moyennant une contribution annuelle de 840€ HT versée au syndicat mixte.

Le syndicat mixte est parvenu à négocier ce tarif avec son délégataire lors du passage en affermage. Désormais, Somme Numérique reverse donc la totalité des contributions perçues à Covage Somme, au titre de l'exploitation du réseau, à savoir 541 400€ en 2019. Cependant, le syndicat mixte supporte également d'autres charges qu'il conviendrait de réintégrer dans la tarification du service (38 000€ HT en 2019).

Le nombre de sites publics connectés à la fibre optique et facturés par Covage Somme au syndicat mixte, a augmenté de 30% de 2015 à 2019. Au-delà de l'accès Très Haut Débit à des conditions financières très avantageuses, cette liaison support en fibre optique permet de faire évoluer le site vers la téléphonie sur IP, générant de nouvelles économies de prestations téléphoniques. **Les membres du syndicat mixte peuvent utiliser également ce réseau pour leurs projets urbains comme pour Amiens Métropole, ou pour favoriser la communication et la mutualisation entre les sites publics distants, comme pour le Département ou la communauté de communes des Villes Sœurs (cf précisions en annexe).**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	CA 2018	CA 2019	Evolution 2018/2019
Data center - centre de services numériques	104 471,34	2 304 296,68	2106%
Déploiement du réseau - études	37 848,04	95 952,88	154%
Déoloiment du réseau - aménagement de sites, matériels informatiques	972 713,75	2 259 520,03	132%
Déploiement du réseau - travaux d'infrastructure	13 423 705,68	7 439 764,13	-45%
S/Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 538 738,81	12 099 533,72	-17%
Capital des emprunts	1 480 704,94	1 730 572,66	17%
Transfert par annuité des subventions d'équipement	1 356 168,00	1 609 262,61	19%
Déficit d'investissement	293 789,63	2 119 048,92	621%
Total dépenses	17 669 401,38	17 558 417,91	-1%
RECETTES			
Financement programme STHD 2013-2018	5 511 479,13	4 454 951,72	-19%
Financement programme STHD 2019-2024	30 540,90	0,00	-100%
Emprunt	7 505 384,00	12 827 696,00	71%
S/Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 047 404,03	17 282 647,72	32%
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement	1 282 263,35	2 287 365,38	78%
Amortissement	3 199 270,35	3 526 980,21	10%
Total recettes	17 528 937,73	23 096 993,31	32%
solde de la section d'investissement		5 538 575,40	
	reports 2019	1 666 801,23	
	solde net après reports	7 205 376,63	

Synthèse du résultat global

L'exercice 2019 se clôt avec un excédent de la section d'investissement de 5,5 M€.

A ce résultat doivent s'ajouter les reports de crédits correspondant aux travaux réceptionnés en 2019 mais non facturés au 31 décembre et les subventions en attente de versement.

Après intégration de ces reports de 2019 s'élevant à 1,7M€, la section d'investissement est excédentaire de 7,2 M€.

Ce solde positif est reporté au budget 2020 après affectation des résultats.

En termes d'investissement, cette année est marquée par l'acquisition du Data center, dont le bilan financier sera détaillé ci-après. La subvention correspondante inscrite à hauteur de 800 000€ en prévisionnel, est incluse dans les reports de crédits 2019 car non perçue au 31 décembre 2019.

Pour le déploiement du réseau fibre optique, il s'agit d'une année de transition entre la réception des poches de prises FTTH de Seine Maritime qui marque la fin de la phase 1, même s'il reste encore des prises à construire en complétude, et le démarrage des marchés relatifs à la phase 2 en janvier 2019 comprenant au préalable les études.

Le volume de dépenses relatives au déploiement du réseau a baissé de 32% entre 2018 et 2019 et on affiche un taux de réalisation de 28% par rapport aux crédits prévisionnels inscrits au budget. L'ensemble des projets prévus pour cette année 2019 ont été engagés sur les territoires des EPCI concernés. **Cependant, le marché ne prévoyait pas de paiement intermédiaire à l'avancement pour cette première phase d'études et de**

travaux sur ce que l'on a appelé la zone forfaitaire 2019-2020. C'est ce qui explique un faible taux de réalisation de 28 %, la réalité se situant plutôt à 50 % en termes d'avancement du projet. On ne peut toutefois que regretter à ce stade la durée excessive des négociations imposées par les entreprises prestataires mais aussi par notre délégataire, qui ont eu beaucoup de difficultés à adopter les nouvelles normes informatiques imposées par le Plan France Très Haut Débit en matière de données descriptives des réseaux de communications électroniques.

En termes de recettes, les subventions inscrites n'ont pas pu être perçues puisque le syndicat mixte ne pouvait justifier des dépenses correspondantes. Par contre, le syndicat mixte a emprunté afin de couvrir ses besoins de trésorerie et notamment les demandes de financement des raccordements FTTH qui se sont accélérés en 2019 avec l'arrivée de SFR et Bouygues en début d'année.

Le centre de services numériques mutualisés et son Data center

Cette opération comprenant l'acquisition du Data center bénéficie d'une subvention de **40% au titre du FEDER**.

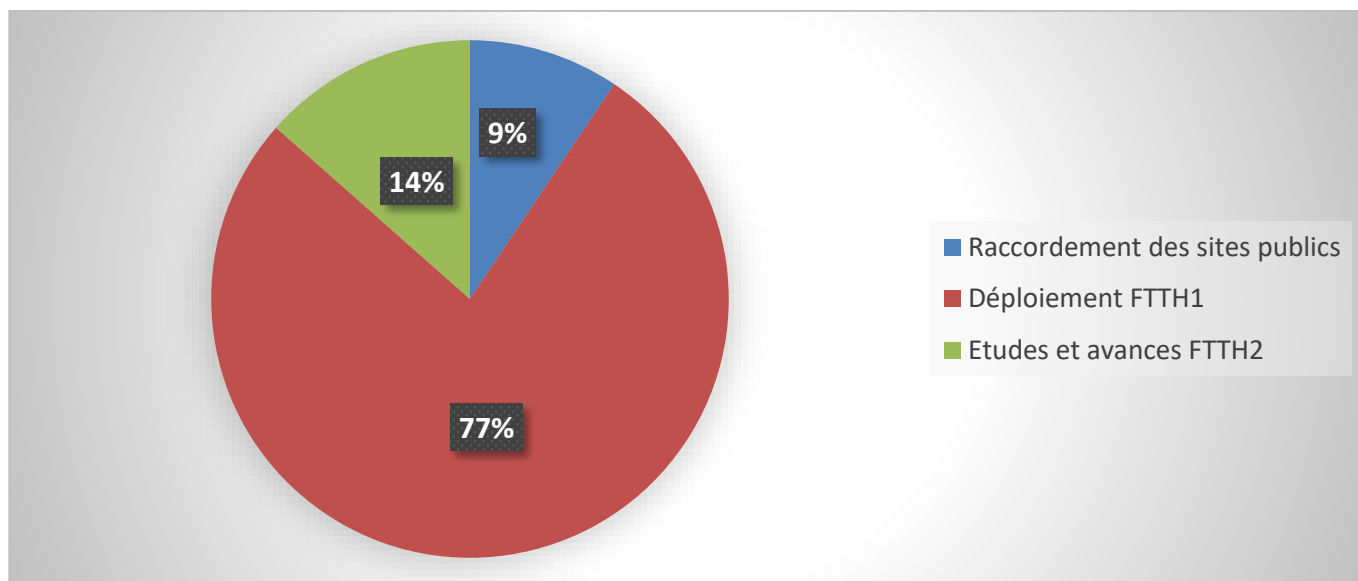
La subvention FEDER sollicitée auprès de la Région Hauts de France au titre des investissements réalisés dans l'année n'était pas perçue au 31 décembre 2019, mais est inscrite dans les reports de recettes et est donc mentionnée pour le bilan financier ci-dessous.

Objet	Total crédit 2019	Réalisé 2019	COMMENTAIRES
Matériels du centre serveurs	519 200,00	1 774,12	Equipements DC poste informatique supervision + 2 clim
		2 367,19	Poste de travail et bureau Administrateur systèmes
		5 561,32	Aménagement DC équipements réseaux et câbles
		26 158,00	Matériels d'hébergement en renforcement des services
		19 200,00	DROPCLOUD - matériels service de sauvegarde
Frais d'études	50 000,00	0,00	études Data center
Frais de recherches et de développement	5 312,50	12 780,94	Plateforme marchés publics mutualisée- avenant développements complémentaires
Frais d'insertion	0,00	3 550,00	Frais d'insertion des marchés BOAMP
Concessions et droits assimilés	204 295,00	100 834,15	Filtrage Web et messagerie 3 ans
Acquisition immo	0,00	413 369,34	Achat rdc 43 av Italie
Acquisition Data center	1 900 000,00	1 529 000,00	Acquisition DC au Mipih
		12 549,40	Travaux peinture
		12 900,00	Frais déménagement équipements St Fuscien vers Italie NNX et Scasicomp
Aménagement et matériels techniques	120 000,00	24 252,22	SPIE Cloisonnement et aménagement locaux DC
Séquestre acquisition locaux	140 000,00	140 000,00	Indemnité immobilisation séquestre
TOTAL DEPENSES	2 938 807,50	2 304 296,68	
Emprunt	1 300 000,00	1 300 000,00	emprunt Crédit agricole Data center
subvention FEDER	800 000,00	717 470,80	40% FEDER reports 2019
dépôt cautionnement		140 000,00	acquisition data center / reprise indemnité séquestre
TOTAL RECETTES	2 100 000,00	2 157 470,80	

L'emprunt et la subvention permettent de financer l'équipement et ses aménagements complémentaires ainsi que les investissements nécessaires au renforcement de l'offre de services mutualisés.

Le déploiement du réseau de fibre optique d'initiative publique

La totalité des dépenses d'investissement relatives au déploiement du réseau fibre optique de Somme Numérique s'élève à près de 10 M€ HT en 2019, réparties comme suit :



En termes de recettes, le syndicat mixte a perçu les subventions prévues conformément aux conventions signées, à hauteur de 4,3 M€ :

FTTH REGION	1 440 824,84
FTTH DEPARTEMENT	1 060 925,59
SDTAN ETAT (FSN)	1 318 322,35
SDTAN EPCI fonds de concours	535 585,00

Somme Numérique a par ailleurs emprunté 11,4 M€ pour le financement de la phase 1 FTTH :

- Raccordement final FTTH des usagers du réseau : 4 000 000€
- Déploiement FTTH en Seine Maritime phase 1 : 2 000 000€
- Déploiement FTTH Somme phase 1 : 4 000 000€
- Financement de la part EPCI FTTH phase 1 pour la communauté de communes des Villes Sœurs et la communauté de communes Nièvre et Somme : 1 387 696€

Il convient de rappeler que les échéances de remboursement de ces emprunts seront couvertes à partir de 2020 par les redevances de Covage Somme au titre du raccordement final des usagers et de la commercialisation du réseau et par les EPCI concernés pour la part leur revenant.

Annexe 1 - BILAN TECHNIQUE DE REALISATION DES INVESTISSEMENTS

Le raccordement des sites publics sur fibre optique

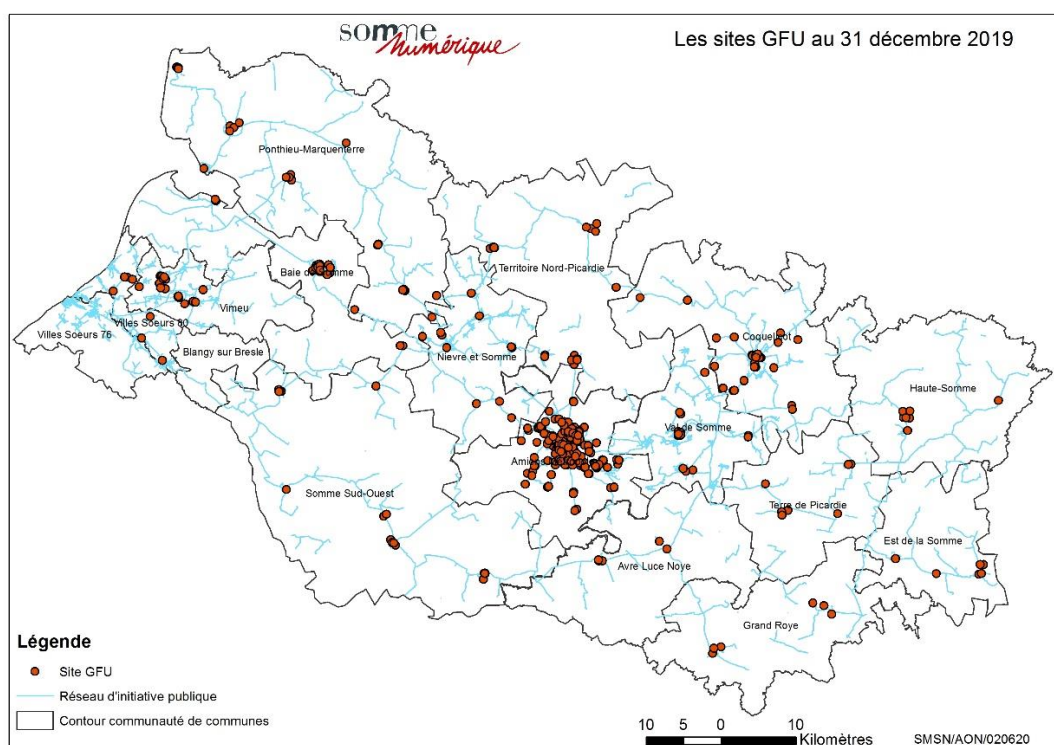
Au 31 décembre 2019, 438 sites publics étaient raccordés à la fibre optique, dont 20 activés en cours d'année, sans compter le projet BHNS d'Amiens Métropole :

- 106 du Département
- 218 d'Amiens Métropole,
- 114 des autres EPCI ou communes

Amiens Métropole a de longue date intégré l'utilisation du réseau fibre optique pour optimiser ses projets urbains. Le nombre de sites indiqués ci-dessus comprend ainsi des nœuds d'interconnexion permettant de relier près de 450 points d'accès au réseau comprenant des mairies, des écoles et bibliothèques, mais également les sites techniques du service de l'eau, du Bus à Haut Niveau de Service, des caméras, bornes escamotables, parking...

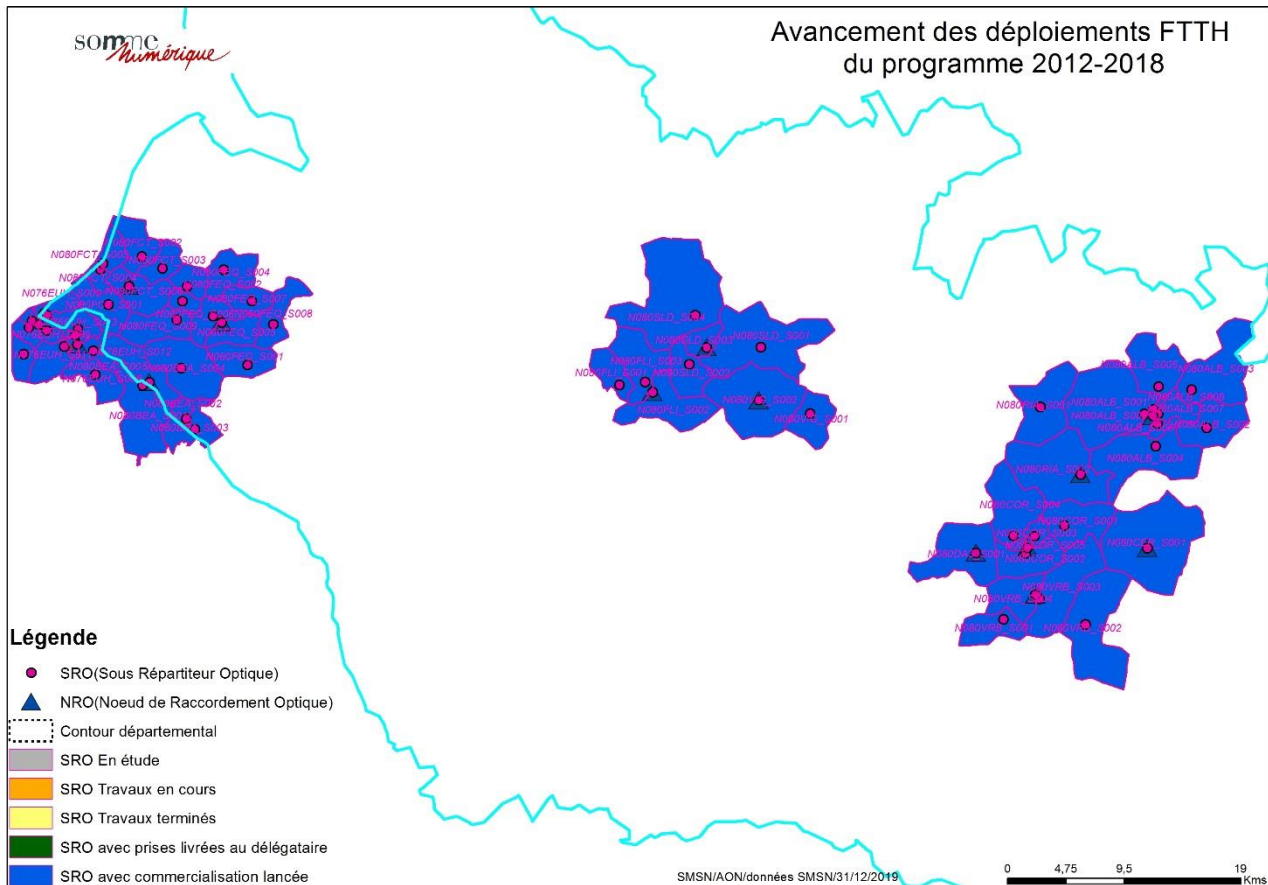
Ainsi sur la métropole amiénoise, début 2019 a vu la livraison des premières routes optiques pour assurer la mise en place des premiers tronçons du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), projet structurant pour la métropole. Ce sont plus de 200 points techniques qui sont adductés par la fibre afin d'assurer la gestion des feux de circulation, des bornes d'information et des terminaux de paiement représentant l'écosystème du BHNS. Ce projet a été suivi de très près par notre technicien réseau qui a fait l'intermédiaire entre les services d'Amiens Métropole (voirie, informatique) et nos prestataires pour que le raccordement des points techniques soit conforme au planning de déploiement d'Amiens Métropole.

La communauté de communes des Villes sœurs est un autre exemple de projet important en 2019. En effet, elle met en place un réseau de sites publics mutualisés pour toutes ses communes. Grâce au réseau d'initiative publique, tous les sites communaux raccordés sont sur le réseau privé de la communauté de communes, permettant la mutualisation des outils de gestion et des gains de productivité par la fluidité des échanges.



La commercialisation lancée sur l'ensemble des plaques FTTH du SDTAN1

A fin 2019, les réseaux de distribution étaient construits et la commercialisation lancée sur l'intégralité du programme FTTH du SDTAN1. Près de 54 500 prises étaient livrées au délégataire au 31 décembre sur les 66 000 prévues pour cette 1^{ère} phase (incluant les projets de construction), soit plus de **14 000 prises construites** en 2019.



Le réseau d'initiative publique de Somme Numérique compte fin 2019, 3 335 km de fibre optique.

La cartographie du réseau avec tous ses points de connexion est disponible sur le site Web du syndicat mixte <https://www.sommenerique.fr/outils/cartographie/>

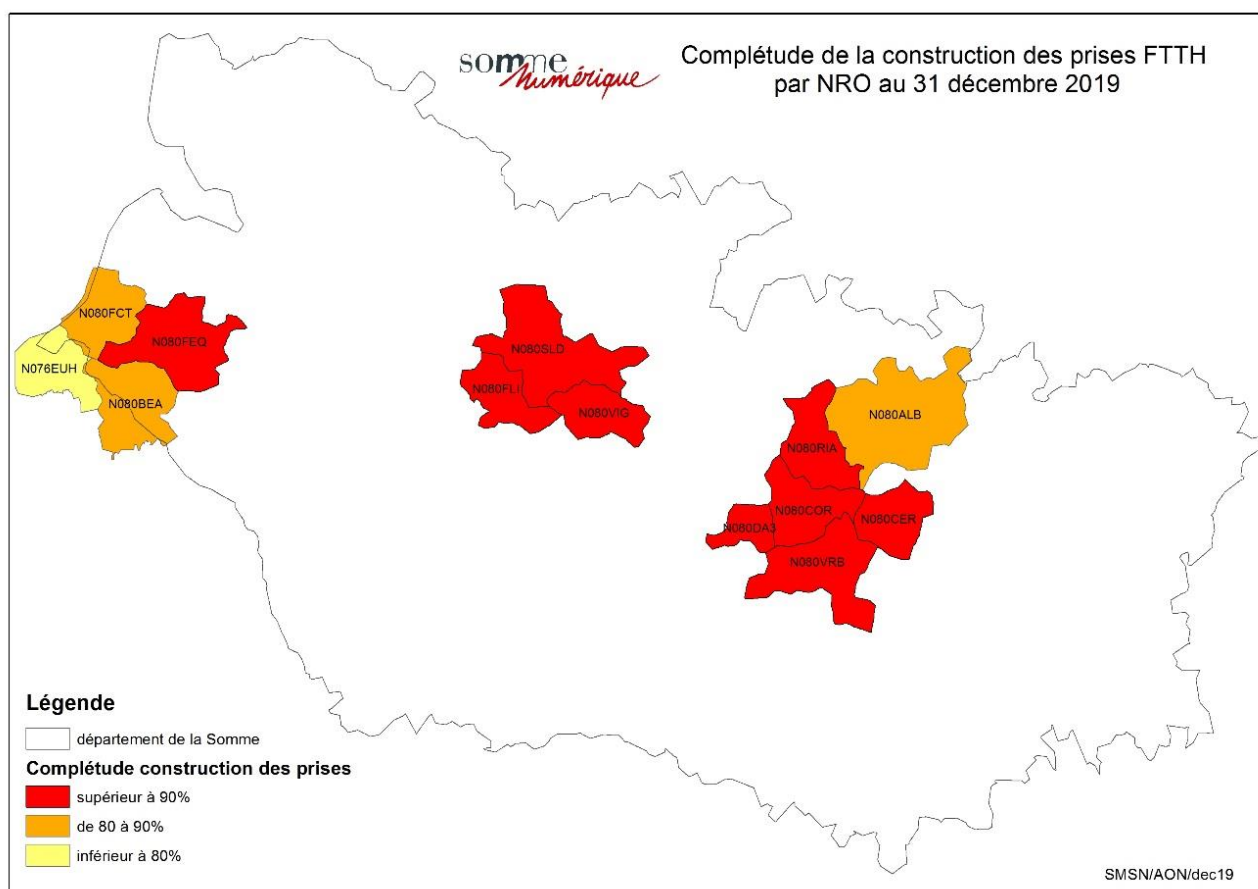
Les fibres sur une petite partie du réseau sont saturées ce qui a amené Somme Numérique à désaturer une dizaine de kilomètres du réseau de collecte. La saturation est une conséquence de la bonne utilisation du réseau qui engendre ainsi des redevances et ces investissements sont nécessaires à la poursuite de la commercialisation du réseau (fibre dédiée pour les entreprises notamment).

La complétude FTTH

Lorsque les poches de prises FTTH sont réceptionnées, il reste des points de blocage qui empêche de finaliser le raccordement de certains logements (absence d'autorisation de façade ou de passage en immeuble, nécessité de changer les appuis aériens en accord avec les concessionnaires d'électricité ou Orange, blocage de génie civil...). Dès la levée de ces blocages, de nouvelles commandes sont engagées afin de compléter la distribution et d'ouvrir de nouvelles prises FTTH à la commercialisation.

La carte ci-dessous montre le taux de complétude par territoire, selon le niveau de ces points de blocage.

Les opérations de complétude se poursuivent sur les immeubles et façades notamment avec des travaux en cours sur Albert, Le Tréport, Mers-les-Bains et Eu.



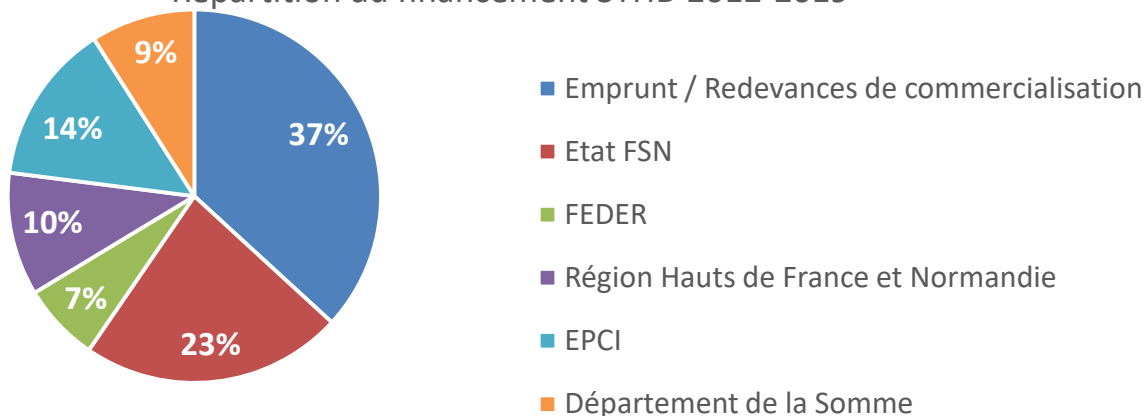
Etat financier du programme Somme Très Haut Débit phase 1

Au 31 décembre 2019, le total des dépenses de la 1^e opération de déploiement FTTH s'élève à 64 M€ HT, soit 73% du montant estimatif initial du programme.

	<u>BUDGET TOTAL</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>Avancement au 31.12.19</u>
programme global	88 078 160	64 084 872	73%
Etudes	600 000	609 253	102%
Réseau FttH Somme	35 703 360	33 461 190	94%
Réseau FTTH Seine Maritime	10 570 000	4 417 490	42%
Raccordements FTTH	16 204 800	3 430 053	21%
Montée en Débit	25 000 000	22 166 887	89%

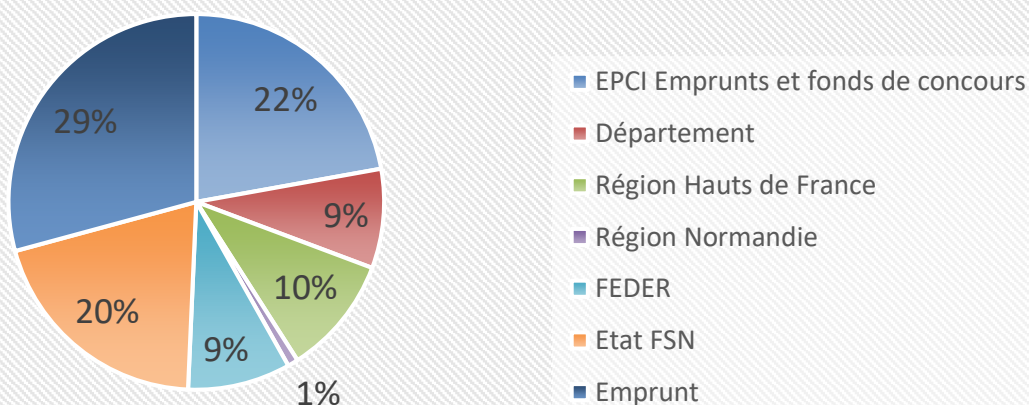
Désormais achevées, les opérations de montée en débit par la création de 168 sites et le raccordement en fibre optique de 28 armoires NRAZO ont permis d'améliorer le débit de plus de **28 600 lignes réparties sur 199 communes du département**.

Répartition du financement STHD 2012-2019



Pour cette opération, le syndicat mixte a perçu **48 M€ de subventions** au 31 décembre 2019 et souscrit 19,8M € d'emprunt au titre du financement des raccordements et des redevances à percevoir au titre de la commercialisation du réseau.

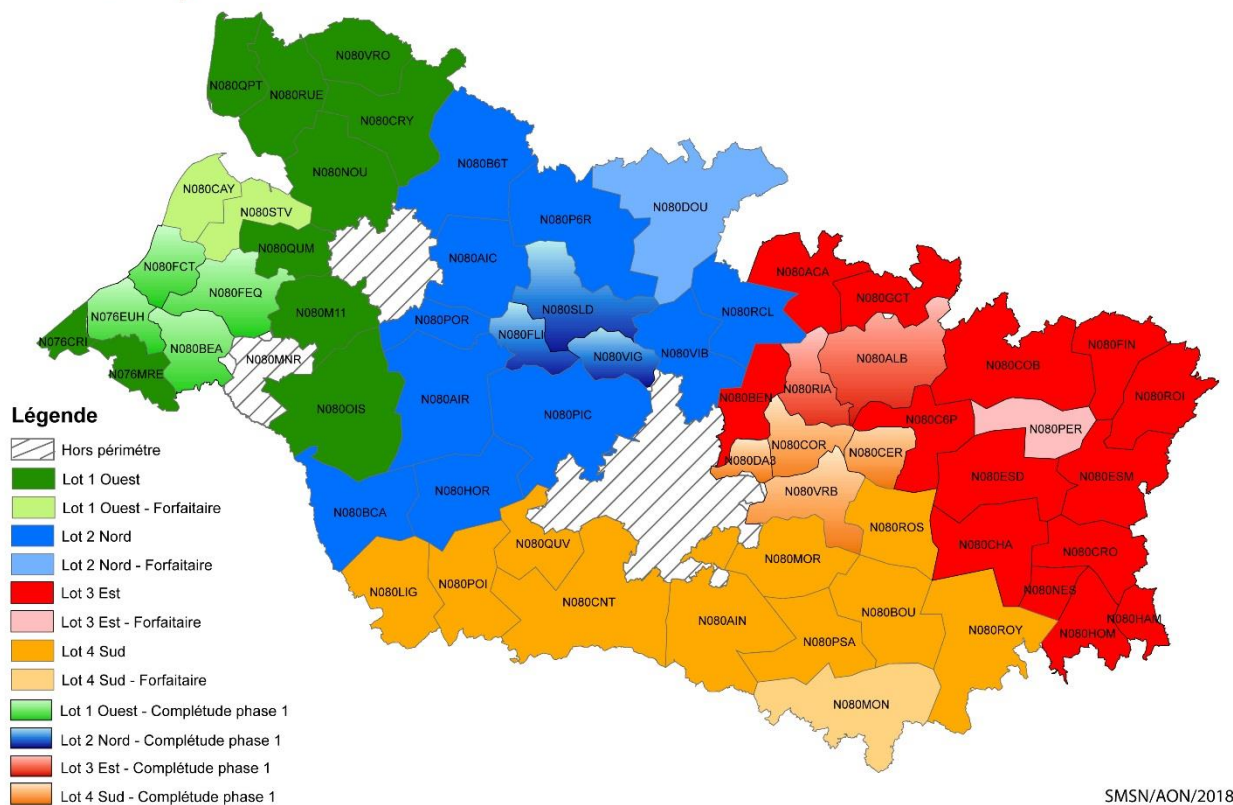
Répartition des recettes perçues au 31 décembre 2019



Démarrage des travaux FTTH du programme 2019-2024

somme
numérique

Lots marché de travaux FTTH 2



Le marché de travaux conception/réalisation « FTTH2 » a été notifié le 11 janvier 2019 aux sociétés SOGETREL (pour les lots 1 et 2) et AXIANS (pour les lots 3 et 4).

La première phase de déploiement 2019-2020 concerne les NRO de Cayeux, Saint Valéry-sur-Somme, Doullens, Péronne et Montdidier (environ 27 000 prises au total).

Les premières études ont été livrées en juin et les travaux ont démarré par du génie-civil à partir de septembre. Les prestations optiques ont également débuté en fin d'année.

Le comité syndical a approuvé en décembre 2019 le programme de déploiement par NRO, jusque fin 2024, le principe étant de déployer le réseau en parallèle sur les 4 lots géographiques définis au marché.

Pour mener à bien la phase étude dans le format de base de données nationale dénommé Grace THD, Somme Numérique, assisté par l'assistant à maîtrise d'ouvrage Aleno, a procédé pendant de longs mois à des négociations avec les constructeurs pour aboutir à une grille de remplissage des données. Les données demandées étant très nombreuses et lourdes, Somme Numérique met en place un serveur de base de données pour fluidifier le traitement des données pour toute l'équipe réseau.

Le plan de financement du programme d'aménagement numérique 2019-2024 de Somme Numérique est approuvé pour un montant estimatif global de 166,92 M€, détaillé comme suit :

FSN	37,20	22%
FEDER	3,72	2%
Régions	7,00	4%
Département	6,00	4%
EPCI	23,42	14%
Emprunt	89,58	54%
Total	166,92	100%

Sur le périmètre du **département de la Somme**, le programme concerne la création de **147 006 prises FTTH** (d'après les études préalables) pour un montant estimatif de 162,54 M€ HT. Son plan de financement se décompose comme suit :

FSN	36,20	22%
FEDER	3,72	2%
Région Hauts de France	6,00	4%
Département de la Somme	6,00	4%
EPCI	22,56	14%
Emprunt	88,06	54%
Total	162,54	100%

Etat d'avancement au 31 décembre 2019

Composantes	Montant de l'investissement initial (HT)	Total commandé	Total dépensé
Etudes	1,00 M€	770 000€	663 634€
Desserte FttH	114,49 M€	17 871 525€	1 258 084€
Raccordements FttH	47,04 M€	0	0
TOTAL	162,54 M€	18 641 525€	1 921 718€

Sur le périmètre du **département de Seine-Maritime**, correspondant aux 7 dernières communes ayant adhéré à la communauté de communes des Villes Sœurs, le programme concerne la création de **3593 prises** (d'après les études préalables) pour un montant estimatif de 4,38 M€ HT. Son plan de financement se décompose comme suit :

FSN	1,00	23%
Région Normandie	1,00	23%
EPCI	0,86	20%
Emprunt	1,52	35%
Total	4,38	100%

Annexe 2 - SYNTHÈSE DES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS DE 2019

OBJET	Publication	Attribution	Notification	Titulaire
Marché de conception-réalisation portant sur la phase 2 du déploiement FttH	Janvier 2018	Décembre 2018	Janvier 2019	AXIANS et SOGETREL
AMO pour le contrôle et suivi de la 2 ^e phase de déploiement du réseau FttH	Octobre 2018	Décembre 2018	Janvier 2019	RESOCITY
Missions de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs (SPS) pour la conception-réalisation du réseau FttH (phase 2)	Novembre 2018	Janvier 2019	Janvier 2019	QUALICONSULT
Renouvellement du marché de contrôle de la DSP	Novembre 2018	Décembre 2018	Janvier 2019	IDATE et FINANCE CONSULT
Assistance juridique	Novembre 2018	Janvier 2019	Janvier 2019	LATOURNERIE
AMO pour accompagner le syndicat mixte dans le renouvellement du marché télécoms	Décembre 2018	Janvier 2019	Janvier 2019	C-ISOP
Fourniture des licences OLFE0 de la solution de filtrage Web (antivirus, filtrage d'URLs) du centre de serveurs	Décembre 2018	Janvier 2019	Février 2019	EXAPROBE
Fourniture d'une solution complète de filtrage de messagerie comprenant le matériel, le support technique et les licences associées	Décembre 2018	Janvier 2019	Février 2019	BEEZIM
Fourniture de services de communications électroniques pour le groupement de commandes télécoms	Avril 2019	Juillet 2019	Septembre 2019	ORANGE OPTION SERVICE SFR VOIP ADISTA NEURONNEXION
Evaluation du déploiement des ENT et autres outils numériques	Mai 2019	Juillet 2019	Juillet 2019	KPMG
Renouvellement de la solution de stockage	Octobre 2019	Décembre 2019	Décembre 2019	SCASICOMP
AMO dans le cadre du transfert d'une salle opérateurs du RIP de Somme Numérique (St Fuscien)	Novembre 2019			

Annexe 3 - LES EMPLOIS PERMANENTS DU SYNDICAT MIXTE

Au 31 décembre 2019, le tableau des effectifs des emplois permanents du syndicat mixte Somme Numérique comprend 16 postes répartis comme suit :

Au budget principal

Intitulé des postes	Cadres d'emploi	Grades	Nb d'emplois et durée hebdo de service
1. Directeur	Filière administrative Administrateur	Administrateur hors classe	1 temps complet
2. Directeur adjoint	Attaché	Attaché principal	3 temps complets
3. Chef de projet E-éducation	Attaché	Attaché territorial	
4. Chef de projet services d'administration électronique	Attaché	Attaché principal	
5. Chargé de communication	Adjoint administratif	Adjoint administratif de 2 ^e classe	1 temps non complet
6. Assistant de Direction	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	2 temps complets
7. Assistant de gestion	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	

Au budget annexe

Intitulé des postes	Cadres d'emploi	Grades	Nb d'emplois et durée hebdo de service
8. Assistant administratif du pôle réseau	Filière administrative Rédacteur territorial	Rédacteur	3 temps complets
9. Assistant des services d'administration électronique	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	
10. Comptable	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	
11. Chef de projets Réseau et infrastructures	Filière technique Ingénieur territorial	Ingénieur	6 temps complets
12. Ingénieur SIG	Ingénieur territorial	Ingénieur	
13. Technicien réseau	Technicien territorial	Technicien	
14. Chargé de déploiement FttH	Ingénieur territorial	Ingénieur	
15. Chargé de déploiement FttH	Ingénieur territorial	Ingénieur	
16. Responsable systèmes	Technicien territorial	Technicien	

16 postes sont pourvus par 8 fonctionnaires et 8 agents contractuels de droit public.

Le syndicat mixte Somme Numérique changeait d'envergure en 2019 en accueillant 9 nouveaux agents pour passer à une équipe de 16 personnes. Afin de les intégrer dans de bonnes conditions, sans déséquilibrer les forces en place, le syndicat mixte devait faire évoluer son organisation interne, sans hiérarchie intermédiaire. L'enjeu était de structurer l'équipe et de faire face aux besoins courants de gestion des ressources humaines, tout en maintenir la proximité et une certaine souplesse de gestion.

L'organigramme a ainsi été révisé en cours d'année 2019 à l'appui d'une nouvelle note de service interne, avec une répartition des agents par pôles d'activités, plus proche de la réalité des interactions entre les agents et en affirmant le rôle pivot de la directrice opérationnelle en binôme avec le Directeur afin d'assurer le suivi d'activités et la gestion globale de la structure.

